

## Comptes-rendus des réunions de la nouvelle Commission Locale de Développement Rural + procès verbaux des nouveaux groupes de travail (phase 2)

- CLDR/Mise en place de la nouvelle CLDR et construction d'une vision commune
- CLDR/Présentation diagnostic actualisé et croisement avec les données des participants organisés en 3 groupes
- CLDR/ Actualisation de la liste des projets émis par la CLDR de la phase 1 + nouveaux projets
- CLDR/Classement des projets selon leur impact et faisabilité
- CLDR/Présentation de la priorisation des projets (synthèse du travail précédent) + débat
- CLDR/ GT sur les fiches projets du lot 1
- CLDR/ Etat des lieux de la rédaction des fiches projets + Abbaye de Brogne
- GT Abbaye de Brogne / GT projets jeunes
- CLDR/ Synthèse des GT et présentation des fiches projets lot 1 avec esquisses
- CLDR/ Finalisation des fiches projets des lots 2 et 3
- CLDR/ Validation de l'avant-projet de PCDR

**Compte-rendu de la CLDR de Mettet**  
**22 septembre 2008**



<b>Copie à :</b>	- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Monsieur Xavier Dubois - L'Administration communale de Mettet, Collège communal. - Les participants
------------------	---

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe Pour la DGA : Xavier Dubois Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg
-------------------	---

### **1.1 Objectifs**

- Dresser un état des lieux de l'élaboration du PCDR de Mettet – historique et prochaines étapes.
- Informer sur le processus et les critères de renouvellement de la CLDR
- Informer sur le fonctionnement de la CLDR jusqu'au mois de décembre 08 (ROI, Calendrier, ....)  
Récouter des premiers éléments quant à la vision de la CLDR de la commune de Mettet dans 10 ans.

### **1.2 Ordre du jour**

19h30 : Accueil des membres de la CLDR.

19h 40 : Présentation du programme de la soirée : D Burnotte – projection

19h 45 : Composition de la CLDR et mode de sélection, mode de travail proposé et charte

20h 15 : Etat des lieux : C. Boussifet – X. Dubois : Intervention

20h 30 : Questions – réponses

20h 45 : Elément de construction d'une vision. Travail en deux groupes de 25 à partir d'un photolangage. Explicitation C. Schalenbourg – Animation C. Schalenbourg et D. Burnotte

21h 30 : Fin et verre de l'amitié et signature de la Charte.

### **1.3 Modalités de constitution de la CLDR**

Au 31 août, 51 citoyens de la Commune de Mettet avaient fait acte d'engagement ou de candidature :

- 23 anciens membres de la CLDR
- 28 nouveaux candidats

Sur base de ces engagements, une CLDR renouvelée de 38 membres effectifs a été constituée, en tenant compte des contraintes et équilibres suivants (cfr. composition de la CLDR ci-joint):

- Reprise des 23 anciens membres de la CLDR<sup>1</sup>
- Représentation de chaque village de l'entité en fonction de son importance démographique ;
- Représentation des différentes tranches d'âge de la population ;
- Représentation par genre ;
- Taille du groupe raisonnable permettant un travail efficace de la part des animateurs de Tr@me.

Le choix de 38 membres s'est fait sur base de considération pratique (fonctionnement et animation des groupes de travail, ...) et des simulations pour se rapprocher du meilleur équilibre possible.

---

<sup>1</sup> Il ne nous appartient pas en effet de remettre en cause leur désignation par le Ministre....

L'analyse des équilibres atteints livre les informations suivantes :

### A. Répartition par villages de l'entité de Mettet

	Population		Composition de la CLDR renouvelée	
	Nombre d'habitants en 2007	Poids dém. de chaque village (%)	Nbr de représentants au sein de la CLDR	Différence p/r au poids démographique <sup>2</sup>
<i>BIESME</i>	2 432	19,89%	5	-3
<i>BIESMERE</i>	621	5,08%	2	0
<i>ERMETON SUR BIERT</i>	662	5,41%	5	+ 3
<i>FURNAIX</i>	494	4,04%	2	0
<i>GRAUX</i>	189	1,55%	1	0
<i>METTET (+ PONTAURY, SCRY, DEVANT-LES-BOIS)</i>	4 154	33,98%	12	- 1
<i>ORET</i>	478	3,91%	1	0
<i>SAINT-GERARD (+MAISON &amp; BOSSIERE)</i>	2 410	19,71%	9	+ 2
<i>STAVE</i>	786	6,43%	1	- 1
	<b>12 226</b>	<b>100%</b>	<b>38</b>	

### B. Répartition par classe d'âge

	Nombre d'habitants en 2007	Poids dém. de chaque classe d'âge sans tenir compte des - de 19 ans (%)	Base idéale pour 38 membres	Nbr de représentants au sein de la CLDR (34 dont l'âge est connu)
<19 ans	3 195	-	-	-
20 - 29 ans	1 402	15,51%	6	1
30 - 39 ans	1 737	19,22%	7	6
40 - 49 ans	1 947	21,54%	8	8
50 - 59 ans	1 619	17,91%	7	11
60 et plus	2 333	25,81%	10	8
Total	<b>12 233</b>			<b>34</b>

### C. Répartition par genre

	Nbr de représentants au sein de la CLDR	%
Femmes	13	34%
Hommes	25	66%
	<b>38</b>	<b>100%</b>

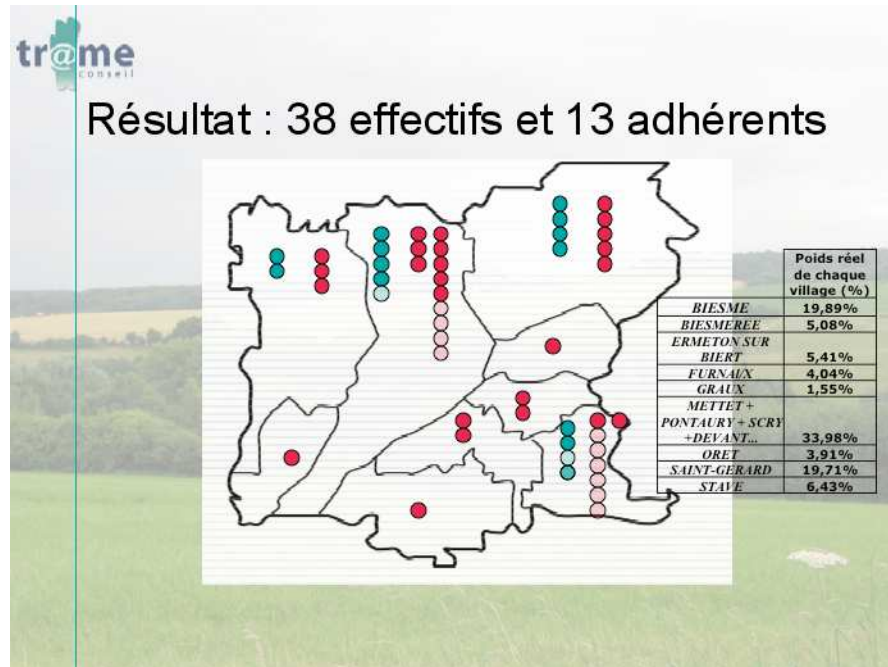
Tous les équilibres n'ont pu néanmoins être totalement atteints, notamment faute de candidats représentant certaines catégories. C'est le cas pour les femmes et pour les jeunes adultes entre 20 et 29 ans ou de moins de 20 ans.

**51 membres dont 38 membres effectifs et 13 membres adhérents ...**

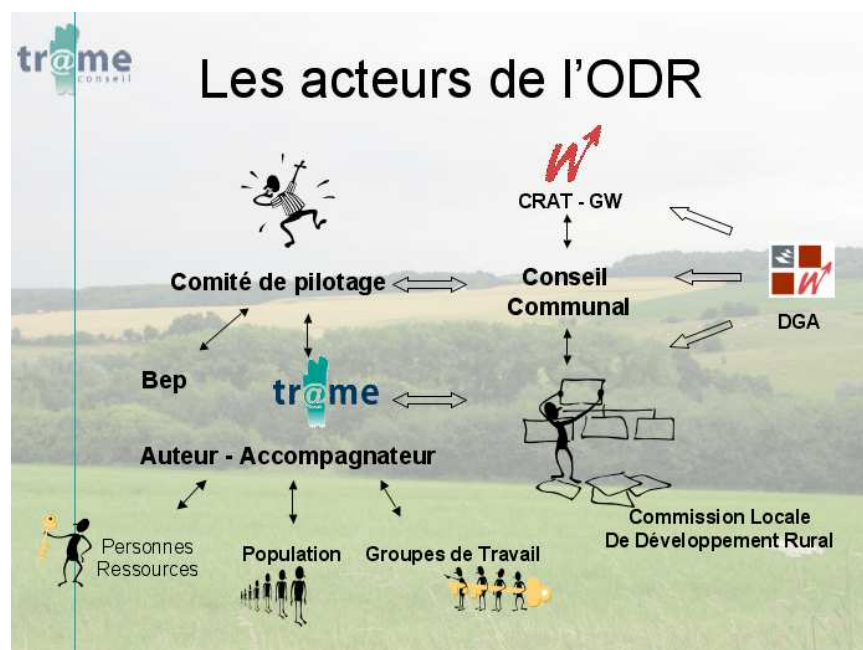
<sup>2</sup> A titre d'exemple, -3 pour le village de Biesme signifie qu'il manque 3 habitants de Biesme dans la CLDR pour que le village soit représenté proportionnellement au poids qu'il vaut en termes de population.

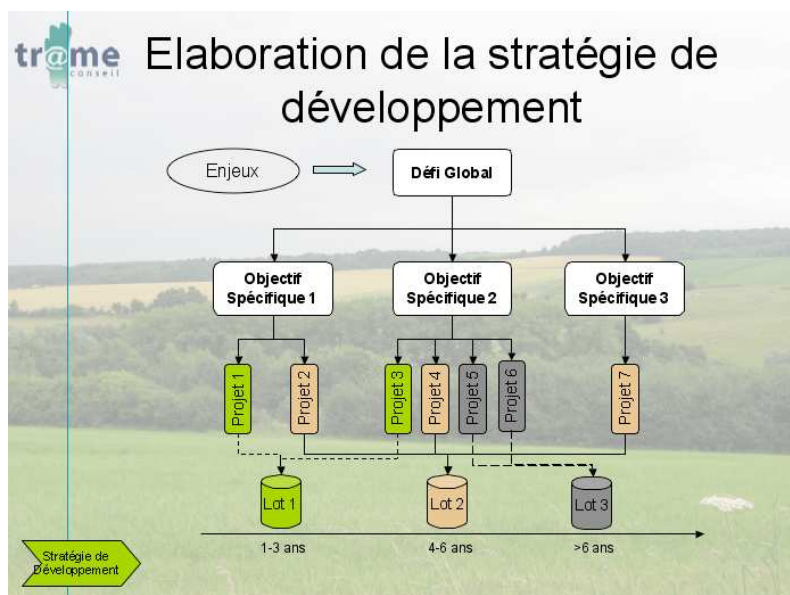
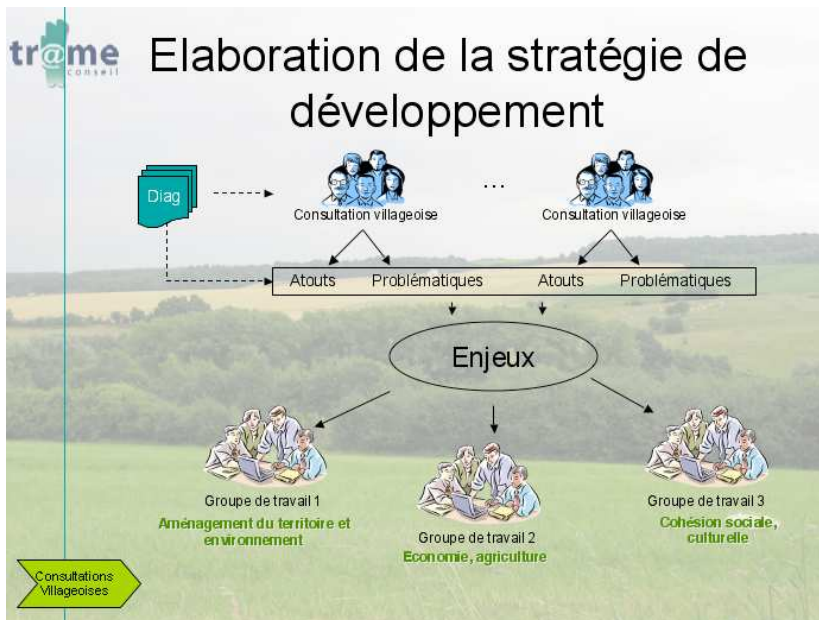
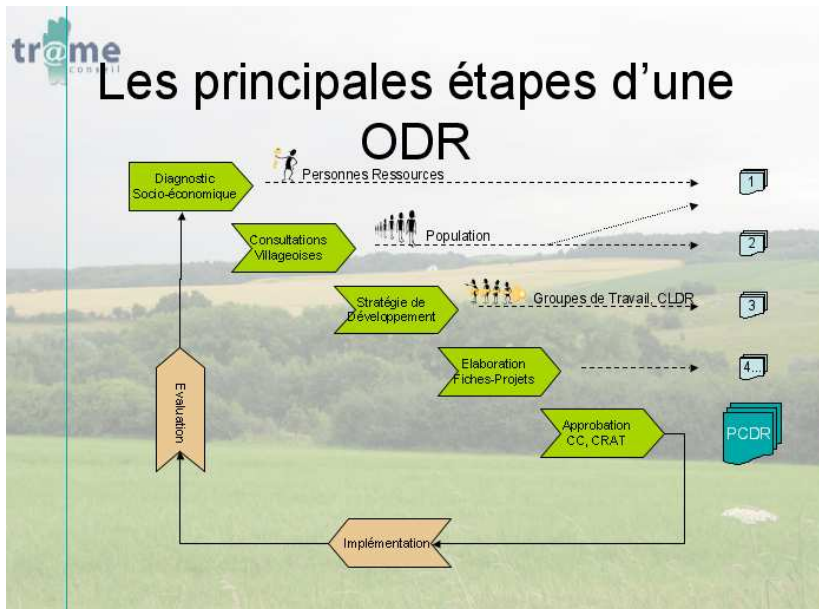
Les 38 membres effectifs de la CLDR constitueront le noyau de base, amené à voter et suivre le processus de manière permanente. Les 13 citoyens ayant le statut de membres adhérents de la CLDR seront sollicités selon la nature et la thématique des réunions organisées (groupes de travail thématique, réunion d'information). Le choix d'un groupe de travail sera proposé à chacun lors de la première réunion de la CLDR.

Les rôles des différents membres de la CLDR ainsi que son fonctionnement sont décrits dans le Règlement d'Ordre Intérieur ci-joint.



#### 1.4 L'ODR : qui ? comment ?





## 1.5 Calendrier

### CLDR n°2 : début octobre 2008

- ▶ Présentation du diagnostic actualisé (45') - BEP
- ▶ Travail d'appropriation du tableau de bord
- ▶ Approbation du ROI : remarques, modifications déjà introduites
- ▶ Constitution des groupes de travail : Economie – Agriculture ; Environnement - Aménagement du territoire; Cohésion sociale et culturelle.

### Groupes de travail

- ▶ Réunions GT en vue de compléter le cadre logique et travailler sur les projets du lot1
  - ➔ Economie et agriculture
  - ➔ Environnement et aménagement du territoire
  - ➔ Cohésion sociale et culturelle

### CLDR n°3 : fin novembre

- ▶ Restitution du travail des GT
- ▶ Priorisation

**Fin novembre, début décembre** : dates-réserves en cas de besoin sur l'une ou l'autre thématique.

## 1.6 Etat des lieux

- Intervention de Monsieur Boussifet sur l'historique lié au travail réalisé précédemment par la Fondation rurale de Wallonie, auteur de projet, et les nouvelles orientations prises par la Commune, notamment en ce qui concerne le choix de la société [Tr@me](#).
- Intervention de Monsieur Dubois (DGA) sur le choix, à un moment donné, de réorienter la réalisation du PCDR.

## 1.7 Eléments de constitution d'une vision pour la commune de Mettet dans 10 ans (groupes de travail)

### a) Méthodologie :

*Constitution de deux sous-groupes de 25 et travail à partir d'un photolangage autour de la question :*

**« Quelle vision ai-je de la Commune de Mettet dans 10 ans ? »**

- Chaque participant choisit une photo coup de cœur et répond, avec un post-it, à la question : « Dans 10 ans, je voudrais que Mettet soit ... » et/ou une photo coup de blues et répond, avec un post-it à la question : « Dans 10 ans, je ne veux pas que Mettet soit ... »
- Une fois tous les participants munis de une ou deux photos, ils prennent un temps pour répondre à la question sur leur post-it. Ils collent le post-it sur la photo qui correspond. Plusieurs personnes peuvent choisir la même photo et rédiger chacun leur post-it perso.
- Ensuite, tour de table et partage des visions + questions de compréhension si besoin.

### b) Commentaires et synthèse des thématiques abordées :

*Groupe 1 (avec Daniel)*

Mobilité douce :

Une commune modèle pour son écomobilité :

- ▶ mobilité douce : promenade, réseau sécurisé entre village/lieux collectifs, ...
- ▶ Transport en commun : permettre aux familles de se déplacer et éviter l'isolement, rendre les lieux accessibles

Une commune qui gagne en indépendance énergétique

- ▶ Eolien , .....

Une commune rurale qui maintient une communauté de vie diversifiée (au niveau des activités et des personnes), conviviale et solidaire.

- ▶ Activités : laisser une place à l'agriculture
- ▶ Conviviale : espace de rencontre dans les villages et activités culturelles (salles, foyer culturel, ..)
- ▶ Solidaire : impliquer les jeunes et commune modèle pour les aînés ( maintien à domicile, aides, ....) ; une politique de logement pour toutes les familles (dont habitat permanent ?).

Une commune fière d'elle même, de son patrimoine et qui développe son tourisme

- ▶ Aménagement du territoire (SSC), protection du patrimoine et mise en valeur
- ▶ Maillage écologique qui favorise la biodiversité
- ▶ Circuit ?

*Groupe 2 (avec Cécile)*

Une commune rurale agréable à vivre ...

- ▶ Où tous les habitants (citoyens, entreprises, jeunes, agriculteurs, ...) sont concernés par la propreté et le respect de la nature et des espaces verts
- ▶ Où tous les « usagers faibles » peuvent se déplacer en sécurité vers les lieux d'emploi ou culturels
- ▶ Où l'urbanisation est maîtrisée, réfléchi, gérée de manière durable dans le but de préserver le caractère rural là où il est encore bien présent.
- ▶ Où sont aménagés des espaces conviviaux de rencontre pour tous.

Une commune dynamique qui met en avant ses richesses

- ▶ Qui préserve et met en valeur son patrimoine architectural, ses ressources naturelles et culturelles
- ▶ Qui développe des activités économiques, notamment agricoles non polluantes
- ▶ Qui travaille à son autonomie énergétique

Une commune qui maintient du lien social entre les habitants

- ▶ Qui rend le logement accessible et décent pour tous
- ▶ Qui propose des activités pour les jeunes, des activités intergénérationnelles
- ▶ Qui implique les citoyens dans la construction du développement de la commune (solidarité, engagement, citoyenneté)

	Effectif / adhérent	NOM	PRENOM	CLDR 22/09
1	E	BOUCHAT	Philippe	P
2	E	BOUCHAT	Damien	P
3	E	BOUFFIOUX	Alain	P
4	E	BOUSSIFET	Claude	P
5	E	BOUVE-PETTER	Candy	P
6	E	BUYCK	Bernard	P
7	E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	P
8	E	COLLART	Jacques	P
9	E	DE VLIEGHERE	Pierre	P
10	E	DE WOLF	Patrick	P
11	A	DEFOIN	Philippe	A
12	E	DELFORGE	Yves	P
13	A	DELFORGE	Jean-Pol	P
14	E	DEMANET	Béatrice	P
15	A	DENIS	Pierre	P
16	E	DENIS	Françoise	P
17	E	DUBUCQ	Christian	A
18	A	FAIGNET	Roger	P
19	E	FAUCHET	Michel	P
20	A	FERAILLE	Anne Marie	P
21	E	FIEVET	Laurence	P
22	E	FOSTY	Bruno	P
23	E	GASPART	Marie-Thérèse	A
24	E	GENARD	Jean Claude	E (démissionnaire)
25	E	GILSON	Philippe	P
26	A	GOOSSE	Dominique	P
27	E	GUEULETTE	Gilles	P
28	E	HABBACHI	Kassa	P
29	A	HONNAY	Jean-Claude	P
30	E	JOLY	Robert	A
31	E	JOLY	Linda	P
32	A	LEROY	Chantal	A
33	E	MAQUILLE	Arnaud	P
34	E	PETRUZZI	Sabrina	P
35	E	PLENNEVAUX	Baudouin	P
36	E	REMY	Eugène	Excusé
37	A	REMY	Philippe	P
38	A	ROBETTE	Michel	P
39	E	RUTH	Jacques	P
40	E	SALME	Jean-Louis	A
41	A	SANDRON	Jacques	P
42	A	SANDRON	Françoise	P
43	E	SLEGTEN	Mvriam	P
44	E	TACRE	Baudouin	P
45	E	TOBIE	Pierre	P
46	E	VAN BEVER	Fabienne	P
47	E	VANDER WEYDEN	Luc	P
48	E	VILLANCE	Stéphanie	A
49	E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	P
50	A	WITSEL	Jean-Marie	P
51	E	ZANOTTI	Lugiana	P



## Compte-rendu de la CLDR de Mettet

10 octobre 2008



<b>Copie à :</b>	- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Monsieur Xavier Dubois - L'Administration communale de Mettet, Collège communal. - Les participants
------------------	---

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe Pour la DGA : Xavier Dubois Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg
-------------------	---

### 1.1 Objectifs

- ▶ Présenter le diagnostic socio-économique actualisé par le BEP
- ▶ Se réapproprier le cadre logique du PCDR de Mettet issu du travail précédent de la CLDR : les enjeux, les objectifs, les projets
- ▶ Constituer les prochains groupes de travail

### 1.2 Ordre du jour

- ▶ Approbation du compte-rendu de la CLDR du 22/09
- ▶ Liste des présences
- ▶ Approbation du ROI : remarques, modifications déjà introduites
- ▶ Présentation du diagnostic actualisé - BEP
- ▶ Travail d'appropriation du tableau de bord
- ▶ Constitution des groupes de travail : Economie – Agriculture ; Environnement - Aménagement du territoire; Cohésion sociale et culturelle

### 1.3 **Accueil par le Président de la CLDR**

### 1.4 **Suivi administratif**

- ▶ Le compte-rendu de la CLDR du 22 septembre est validé sans commentaires.
- ▶ Le Règlement d'Ordre Intérieur de la CLDR est également approuvé. Celui-ci peut être transmis au Conseil communal pour approbation, en même temps que la comopistion de la CLDR.

### 1.5 **Présentation du diagnostic actualisé par le BEP**

La présentation du BEP (PowerPoint) est jointe au présent compte-rendu.

Selon les participants il serait judicieux de :

- ▶ Noter que les transports en commun ne représentent pas qu'un atout. Certaines parties de la commune ne semblent pas idéalement desservies. Le réseau semble partagés entre ceux qui ont un accès vers Namur et les autres vers Charleroi.
- ▶ Ajouter le circuit de Mettet tant dans les faiblesses que dans les atouts.

Les données présentées par le BEP seront utilisées dans les GT thématiques.

## **1.6 Travail d'appropriation du tableau de bord**

Travail en deux groupes

- Présentation du tableau de bord
- Rappel des éléments qui le constituent : enjeux, objectifs de développement, projets
- ➔ Travail d'identification des éléments reçus par chacun, discussion au sein du groupe : quel type d'éléments ? explication des objectifs/projets par les anciens aux nouveaux.
- ➔ Positionnement des éléments sur le panneau vierge
- ➔ Complément d'information sur les objectifs et projets : quels sont les projets flous, pour lesquels on a « perdu » les informations, la connaissance du projet ? pourquoi placer tel objectif derrière tel enjeu ? pourquoi placer tel projet derrière tel objectif de développement ?

## **1.7 Constitution des groupes de travail**

En fonction des trois enjeux pour le territoire, les membres de la CLDR se répartissent en 3 groupes et s'inscrivent sur les trois panneaux.

### **Groupes de travail**

- ▶ Réunions GT en vue de compléter le cadre logique et travailler sur les projets du lot1
  - ➔ Economie et agriculture : 20/10 et 6/11
  - ➔ Environnement et aménagement du territoire : 23/10 et 3/11
  - ➔ Cohésion sociale et culturelle : 23/10 et 3/11

### **CLDR n°3 : 19 novembre**

- ▶ Restitution du travail des GT
- ▶ Priorisation

### **Principes à respecter :**

- s'engager pour l'ensemble des rencontres
- se répartir dans les GT quand on appartient au même groupe (village, famille, association, conseil communal, ...)

Un courrier d'invitation sera envoyé à tous les membres par mail ou courrier.

**Prochaine CLDR : 19 novembre à 19h30 à la Salle des Fêtes de Mettet**

## **Commune de Mettet**

## **Province de Namur**

# **COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (C.L.D.R.)**

## **REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR**

### **Titre I : Mise en place et missions**

#### Art 1. – MISE EN PLACE DE LA C.L.D.R.

##### ***Base légale***

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est créée conformément au Décret de l'Exécutif Régional Wallon du 6 juin 1991 relatif au Développement Rural.

Le Conseil communal en a pris la décision en séance du 31 mai 2008.

Le Conseil communal a approuvé sa composition en date du ... (à compléter).

##### ***Siège***

Le siège de la C.L.D.R. est établi Place Joseph Meunier, 1 à 5640 METTET où toute correspondance officielle lui sera adressée. Elle pourra cependant décider de se réunir de manière occasionnelle dans d'autres endroits qu'elle jugera utiles, notamment dans les villages.

##### ***Durée***

La C.L.D.R. est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

#### Art 2 - MISSIONS DE LA C.L.D.R.

Organe consultatif à la disposition de la Commune, la C.L.D.R. s'exprime d'initiative et répond à des demandes d'avis. Elle est chargée :

- D'assurer un rôle permanent d'information et de relais entre la population et le Conseil communal pour tout ce qui concerne l'Opération de Développement Rural (ODR);
- D'assurer des missions spécifiques en fonction du stade de réalisation de l'ODR;
- De déterminer, avec l'aide de l'auteur de Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.), un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et des projets d'action par ordre de priorité et de le présenter au Conseil communal;
- De tenir compte du point de vue des habitants, exprimé au travers des projets repris dans le PCDR;
- D'assurer la concertation entre les parties intéressées, à savoir : les autorités communales, les groupes de travail, la population.

- De suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R., de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre, de proposer au Collège des demandes de convention-exécution de Développement Rural;
- D'assurer la mise à jour du P.C.D.R.
- D'établir, au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de chaque année, son rapport annuel à l'intention de la Commune. Ce rapport fait état des activités de la Commission ainsi que de l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. au cours de l'année civile précédente, et contient des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.

## **Titre II : Composition de la CLDR**

### Art 3. – PRINCIPES

La C.L.D.R. se veut représentative de la population. Elle se compose d'habitants volontaires intéressés par le Développement Rural.

Les membres de la Commission sont chargés, en outre, de répercuter dans leurs milieux respectifs les travaux de la Commission afin d'assurer l'information, la participation et la concertation permanente de l'ensemble de la population rurale de la commune, et de recueillir l'avis du plus grand nombre d'habitants.

### Art 4. – LES MEMBRES

- La C.L.D.R. est présidée par le Bourgmestre ou son représentant.
- Elle compte dix membres effectifs au moins et trente-sept membres effectifs au plus, ainsi qu'un nombre égal de membres adhérents.
- Les membres effectifs et adhérents sont désignés sur base d'une analyse de leur candidature et de manière à préserver des équilibres (représentation par village, âge, sexe et représentativité socio-économique et culturelle).
- Un quart des membres effectifs et adhérents peut être désigné au sein du Conseil communal.
- Assistent de droit aux séances de la C.L.D.R. et y ont voix consultative :
  - un représentant de la D.G.A., Division de l'Espace Rural,
  - un représentant de l'organisme accompagnant l'ODR;
  - un représentant de l'Administration communale, relais communal pour l'opération de développement rural.

### Art 5. – DES MEMBRES ADHERENTS

- Les membres adhérents sont étroitement associés aux travaux d'élaboration de l'avant-projet de PCDR (groupes de travail et séances plénières).
- Après approbation du PCDR, ils sont associés de manière ponctuelle au sein des groupes de travail mis en place par la CLDR. Ils constituent également les ressources premières à activer en cas de renouvellement de la CLDR ou de démission d'un membre effectif.

### Art 6. – ADHESION D'UN MEMBRE

- Le renouvellement des membres démissionnaires de la C.L.D.R. sera assuré dans le respect de la représentativité des milieux politique, économique, socioprofessionnel, culturel et agricole de la commune. Un premier appel sera fait auprès des membres adhérents. Dans un second temps, un appel public sera lancé, le choix parmi les candidats sera avalisé par le Conseil communal.

- Seront considérés comme membres toutes nouvelles personnes admises comme telles sur proposition de la CLDR avec l'accord du Conseil communal.
- En cas de demande de nouvelle adhésion, celle-ci devra être notifiée par écrit auprès du Président de la CLDR.
- Les membres du Conseil communal sont renouvelés intégralement lors d'une nouvelle législature ou partiellement en cas de démission individuelle.

## Art 7. – DEMISSION D'UN MEMBRE

- Tout membre de la C.L.D.R. peut démissionner en informant – par écrit – le président qui, à son tour, en informera la C.L.D.R. lors de la séance suivant la réception du courrier. La démission est effective à dater de la réception de la lettre.
- Tout membre absent et non excusé à trois séances consécutives est réputé démissionnaire. Une lettre de signification lui sera adressée. Si, dans les 15 jours à dater de l'envoi, aucune réponse n'est parvenue au Président, la démission sera effective et actée par le Conseil communal.

## **Titre III : Fonctionnement de la CLDR**

### Art 8. – FREQUENCE DES REUNIONS

La C.L.D.R. se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. Elle se réunira en fonction des locaux communaux disponibles et pourra assurer une tournante dans les différents villages de l'entité.

Hormis le cas d'urgence, le président convoque les membres effectifs et adhérents par courriel ou par lettre au moins huit jours calendrier avant la date de la réunion. La convocation mentionnera les date, lieu, heure et ordre du jour de la réunion.

Tout membre de la C.L.D.R. (effectif ou adhérent) empêché d'assister à une réunion doit en avvertir le secrétariat ou un membre de la C.L.D.R.

### Art 9. – PRESIDENCE

Le Bourgmestre, ou son représentant, est président de droit.

Le président veille au respect du présent règlement. Il fixe et conduit les réunions, en concertation avec le secrétariat. En cas d'absence du Président, celui-ci pourra déléguer la présidence à un membre de la Commission, de son choix. En cas d'absence de ce dernier, la présidence sera assurée par un membre volontaire ou le doyen d'âge.

### Art 10. – MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL

- La C.L.D.R. peut constituer en son sein des groupes de travail chargés d'examiner plus particulièrement un thème ou un projet de développement précis ou le développement d'un village ou d'un hameau précis.
- Les groupes de travail de la C.L.D.R. peuvent être ouverts à toutes personnes intéressées habitant la commune.
- Chaque groupe de travail est représenté au sein de la C.L.D.R. et lui remet les résultats de ses travaux.

### Art 11. – SECRETARIAT

- Le secrétariat, pendant la période de rédaction de l'avant-projet, sera assuré par Trame SCRL.
- Le secrétaire assiste le président dans l'animation de la réunion et rédige le compte rendu de chaque réunion.

- Les comptes rendus des réunions de la C.L.D.R. sont transmis à l'Administration communale, qui les envoie aux membres ainsi qu'au représentant du Ministère de la Région wallonne.
- Les archives de la C.L.D.R. seront conservées en double exemplaire, l'un par le secrétariat, l'autre par le Secrétaire communal.
- Les rapports et comptes rendus de la C.L.D.R. pourront être consultés à l'Administration communale pendant les heures d'ouverture des bureaux et seront disponibles, autant que possible, sur le site web communal.
- Les frais de fonctionnement (photocopies, timbres, enveloppes, ...) sont à charge de la Commune.

## Art 12. – DEROULEMENT

Le président ou son représentant ouvre, conduit et clôt la séance.

A l'ouverture de chaque séance, le secrétariat soumet le compte rendu de la réunion précédente à l'approbation de la C.L.D.R.; le cas échéant, il le corrigera suite aux remarques.

Des consultants choisis en raison de leurs compétences peuvent être invités lors des réunions de la CLDR ou des groupes de travail. Ils assistent aux réunions avec voix consultative.

## **Titre IV : Procédures de décision**

### Art 13. – VOTE

Les décisions se prennent généralement par consensus. Toutefois, en cas de désaccord, un vote peut-être organisé à la majorité des deux tiers des membres présents.

### Art 14. – CONFLIT D'INTÉRÊT

Un membre de la Commission ne peut participer aux votes concernant des objets pour lesquels il a un intérêt direct et personnel.

## **Titre V : Divers**

### Art 15.

Dans le cas d'un besoin de complément d'information, la CLDR peut faire appel à des personnes extérieures et peut entendre toute personne dont elle désire recueillir l'avis.

### Art 16.

Pour tout ce qui n'est pas explicitement prévu par le présent règlement, la CLDR applique les règles ordinaires des assemblées délibératives. Le présent règlement peut être modifié sur proposition faite au Conseil communal par la C.L.D.R. elle-même. Pour cela, la modification du règlement doit être inscrite à l'ordre du jour de la CLDR.

Art 17.

Les membres de la Commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

Ainsi arrêté en réunion de la CLDR de Mettet le .... ( à compléter)

Le président,

Le secrétaire,





## *Commission Locale de Développement Rural de Mettet*

### Charte des principes fondamentaux de fonctionnement entre membres de la CLDR et les animateurs

#### **DES ANIMATEURS**

Les animateurs de la CLDR (Tr@me) font preuve :

- de neutralité par rapport à l'objet des travaux de la CLDR
- d'indépendance vis-à-vis des institutions et partis politiques,
- d'impartialité dans leurs relations envers les membres de la CLDR.

Les animateurs modèrent, si nécessaire, les relations entre les membres avec pour principe de base le respect entre tous.

#### **DES PARTICIPANTS**

Sauf cas de force majeure, les membres effectifs de la CLDR s'engagent à participer à l'entièreté du processus devant aboutir à la finalisation du PCDR, et les membres effectifs et adhérents à participer aux réunions du Groupe de Travail choisi (6 soirées de réunion maximum) ainsi qu'à la soirée d'approbation du PCDR. Seuls les membres effectifs ont un droit de vote. Soit un total maximum de 7 soirées d'ici fin décembre 2008. Afin de rester efficace lors de ces réunions l'horaire de travail proposé est le suivant : 19h30-21h30

Chaque membre de la CLDR a le droit de s'exprimer et d'être entendu des autres membres, des personnes-ressources/experts éventuellement invités et des animateurs (tr@me)

La CLDR émet des propositions et adopte des orientations, de préférence sur base consensuelle, à intégrer au PCDR.

Afin de permettre une diffusion aussi large que possible des réflexions et sujets débattus en CLDR auprès de la population, il est demandé à chaque membre de la CLDR de jouer un véritable rôle de relais auprès des habitants de son village ou de son quartier. Quand les sujets s'y prêtent, un travail préparatoire aux réunions de la CLDR pourra être organisé par le membre à ce niveau afin de nourrir les travaux de la CLDR.



## **L'OBJET DU TRAVAIL**

Les membres de la CLDR émettent un avis en se mettant au service de l'intérêt général pour le développement durable de la commune de Mettet et de ses villages.

Le rôle des animateurs est d'assurer le bon déroulement des réunions de la CLDR (logistique, accompagnement des membres, rédaction du compte-rendu de séance,..) et de faciliter la mission des membres lors de la délibération et le choix des enjeux et projets du PCDR:

- en s'assurant que tous puissent s'exprimer;
- en veillant à ce qu'une véritable écoute s'installe ;
- en organisant les discussions de la délibération.

Le rédacteur du rapport s'efforcera à la neutralité par rapport aux avis exprimés pendant les ateliers. Il reflétera aussi fidèlement que possible les avis exprimés par les membres de la CLDR.

## **DES RELATIONS ENTRE LES MEMBRES DE LA CLDR ET LES INITIATEURS DE L'ODR**

Les membres de la CLDR sont en contact avec les initiateurs de la démarche (Collège, commune) par l'intermédiaire du bureau chargé de l'animation (Tr@me) qui les accompagne tout au long du processus. Si les participants le souhaitent, ils peuvent prendre contact directement avec les initiateurs de l'ODR, à travers le Président de la CLDR, Mr Claude Boussifet.

## **DES RELATIONS AVEC LES MÉDIAS**

Les membres de la CLDR n'accordent pas d'interview sur les contenus et résultats des débats avant l'adoption final du PCDR par le Conseil communal, sauf accord du Collège ou des animateurs... Ensuite, ils peuvent accorder des interviews à titre personnel sans engager l'ensemble des membres de la CLDR

## **DURÉE**

La présente Charte est valable pendant la durée de l'établissement de l'avant-projet de PCDR réalisé par [Tr@me](#). Elle pourra être rediscutée et aménagée après l'acceptation du PCDR par la Région wallonne.

Fait à Mettet, octobre 2008

Pour TR@me Scrl

Le membre de la CLDR de Mettet

**Compte-rendu de la CLDR de Mettet**  
**19 novembre 2008**



<b>Copie à :</b>	- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois - L'Administration communale de Mettet, Collège communal. - Les participants
------------------	--

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe Pour le BEP : Florence Momin et Sylvie Trussart Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg
-------------------	---

**Notes :**

**Ordre du jour :**

- ▶ Approbation du compte-rendu de la CLDR du 13/10
- ▶ Communication
- ▶ Présentation de la méthodologie de la soirée + rappel des étapes antérieures
- ▶ Restitution des groupes de travail : 97 projets émis ☺
- ▶ Premier classement des projets selon leur impact et leur faisabilité

**1.1                    *Approbation du compte-rendu de la CLDR du 13 octobre***

- ▶ Le PV de la CLDR du 13/10 est approuvé.
- ▶ Plusieurs membres n'ont reçu aucun compte-rendu des CLDR précédentes. Il est demandé à la commune de faire le nécessaire.
- ▶ Les membres concernés sont :  
BOUFFIOUX Alain  
BUYCK Bernard  
DEMANET Béatrice  
DENIS Pierre  
FOSTY Bruno  
PETRUZZI Sabrina  
TOBIE Pierre  
WANT-BARBIER Claire

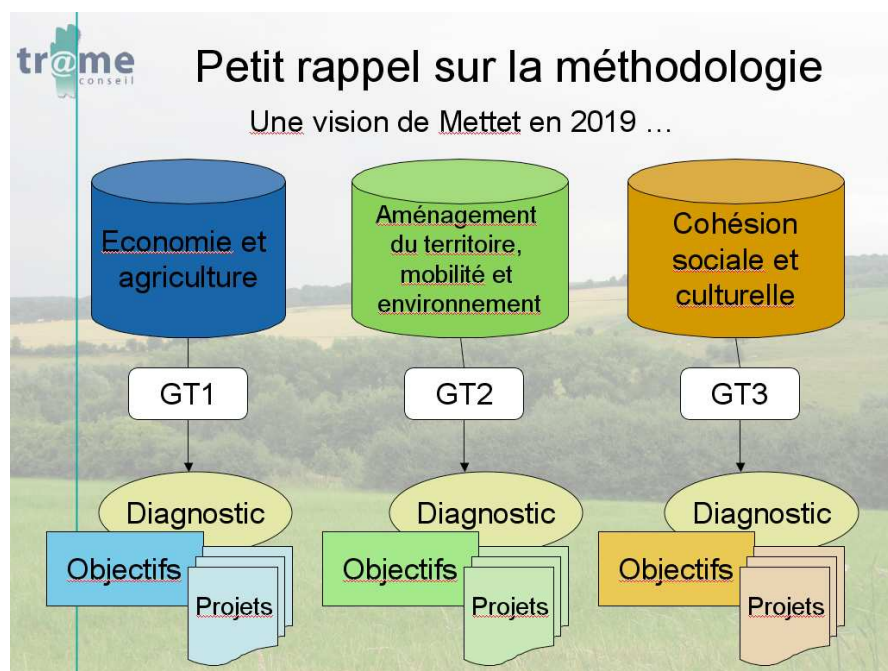
**1.2                    *Communication***

[Tr@me](#) informe de la mise en ligne d'un blog dédié à l'ODR : <http://mettet.blogspot.com>.  
Un concours est mis en ligne pour déterminer un slogan pour l'ODR de Mettet.  
Le blog est directement accessible au départ du site web de la commune [www.mettet.be](http://www.mettet.be) (onglet « actualités »).

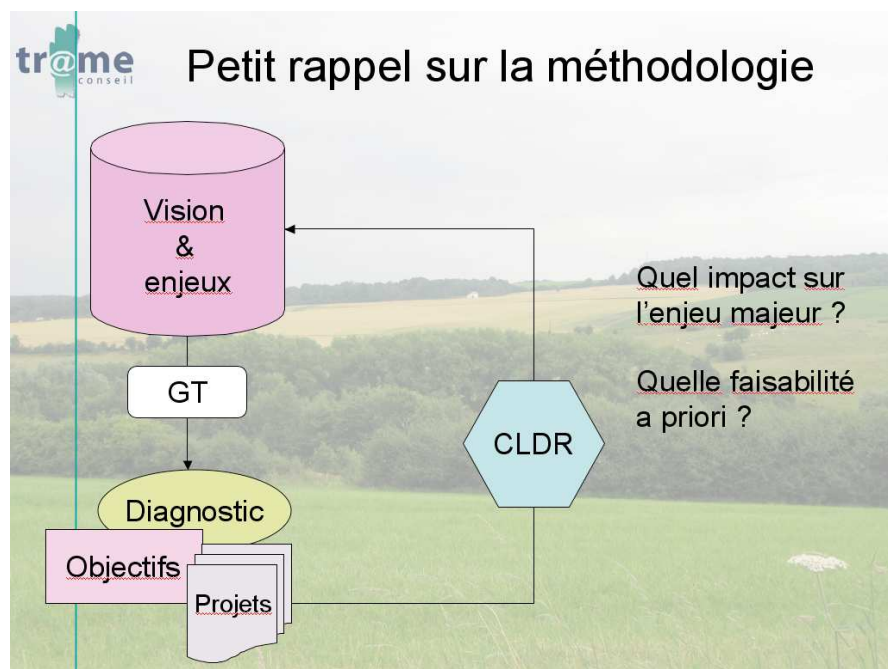
Pour information également, l'inventaire du petit patrimoine (livre présenté par Daniel Burnotte) « Collection Patrimoine architectural et territoires de Wallonie – Mettet et Fosses-la-Ville » est commandable via le site : <http://publications.wallonie.be/jsp/publi/pgPubliDetail5.jsp?resId=4758>

### 1.3 **Présentation de la méthodologie de la soirée**

Ce qui a déjà été réalisé :



L'objectif de la CLDR du 19/11 : identifier les projets qui ont un impact fort sur la vision/les enjeux et déterminer leur degré de faisabilité.



### 1.4 **Restitution des groupes de travail : les 97 projets émis**

En tout, ce sont 97 projets qui ont été émis par les groupes de travail. Il convient à présent de les classer, les trier afin de déterminer leur priorité et leur faisabilité. Au terme du travail de priorisation effectué par la CLDR, on devrait arriver à présenter une répartition en plusieurs lots :

- Lot 0 : projets en cours de réalisation
- Lot 1 : projets déterminés comme prioritaires par la CLDR en raison d'un impact fort et d'une faisabilité haute – à mettre en œuvre dans les 1 à 3 ans
- Lot 2 : projets faisant partie d'une seconde phase de mise en œuvre, demandant à être encore précisé, mis à jour avant leur réalisation – à mettre en œuvre dans les 4 à 6 ans
- Lot 3 : projets définis comme utiles à la concrétisation des enjeux mais encore imprécis, demandant un travail de recherche ou en attente d'opportunités à plus long terme.

Les intitulés de projets présentés se trouvent dans les trois tableaux joints à ce compte-rendu.

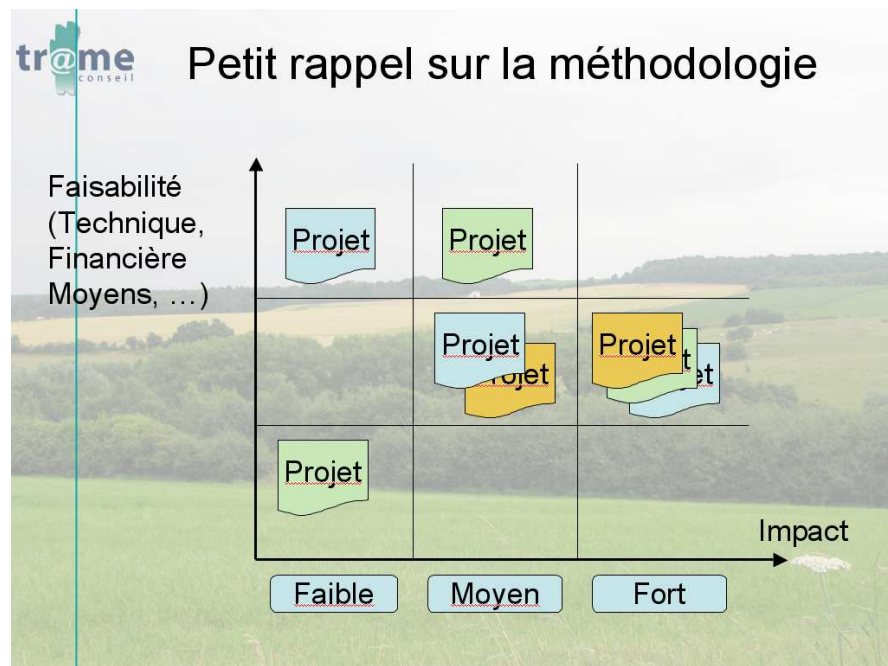
#### Commentaires des membres :

- La réhabilitation du site de la scierie d'Ermeton ne devrait-elle pas se trouver sous l'objectif « P2-1 » ?
- Il manque, sous les aspects de mobilité, la mise en place d'un Taxi social
- On pourrait ajouter des aires de jeux dans chaque village. Cela avait été pointé comme un grand manque.
- Il faudrait plus faire apparaître l'abbaye de Brogne comme un endroit à valoriser au plan touristique.

### 1.5 Premier classement des projets

Les membres de la CLDR sont répartis en deux groupes mixant les participants aux différents GT. Les groupes ont traité les projets issus du GT 1 Economie et agriculture.

Il s'agissait d'effectuer un classement en croisant le degré de faisabilité (technique, financière et en termes de moyens humains) et l'impact, en positionnant les projets dans le tableau ci-dessous.



Un classement parallèle a pu être fait selon les quatre critères suivants :

- si le projet est déjà en cours de réalisation -> lot 0
- si le projet est achevé -> lot 0 avec mention « achevé »

**si le projet est abandonné car pas du tout pertinent en regard de l'enjeu à atteindre  
si le projet est inclassable car pas assez précis -> projets à revoir**

Le compte-rendu de cette partie sera produit avec le résultat des travaux de la prochaine CLDR qui traitera de la même manière les projets issus des GT 2 et 3.

**Prochaine CLDR : le 3 décembre à 19h30 Salle des Fêtes à Mettet**

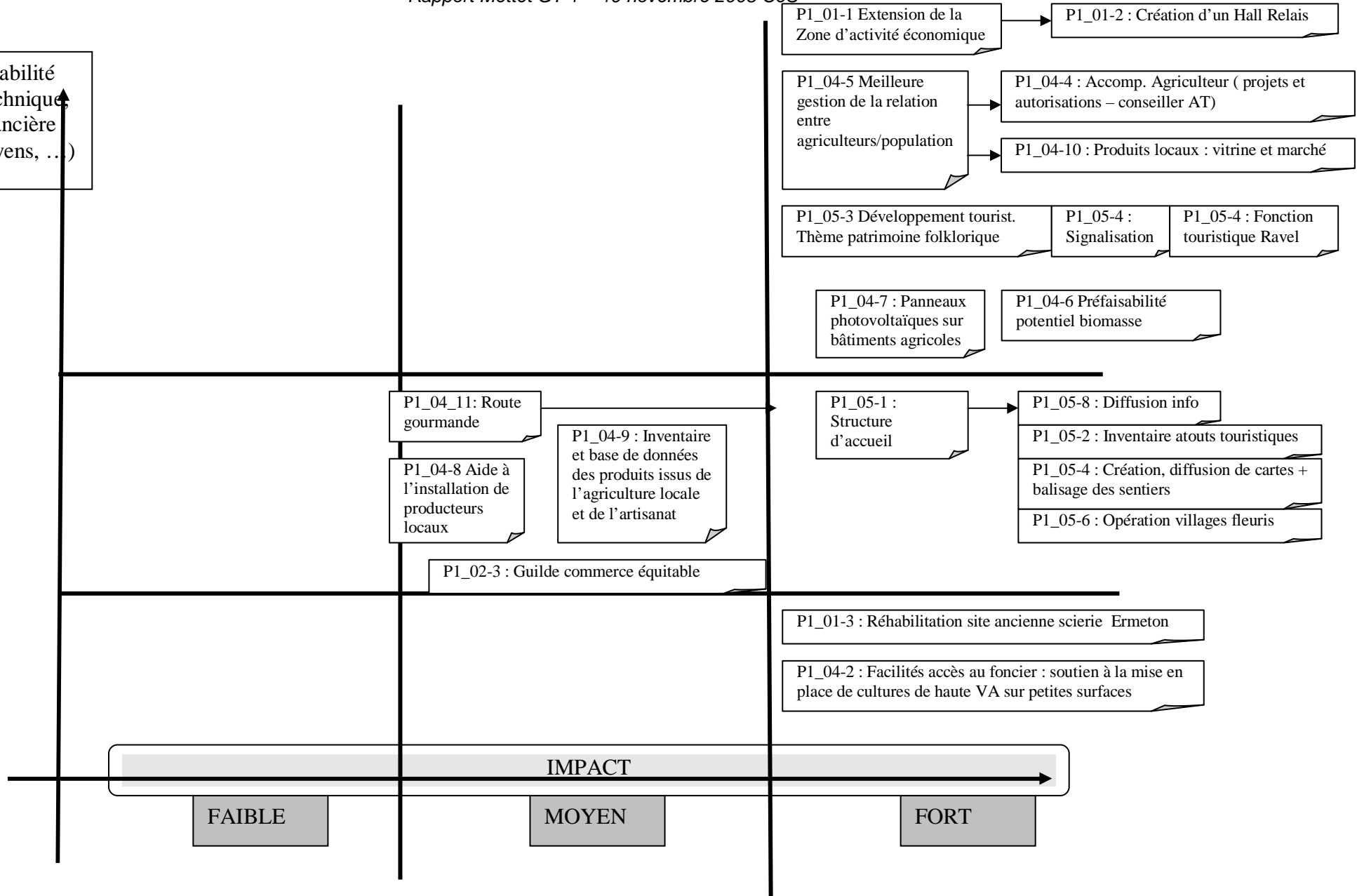
**Présences :**

<b>Effectif / adhérent</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CLDR 19/11</b>
E	BOUCHAT	Philippe	P
E	BOUCHAT	Damien	P
E	BOUFFIOUX	Alain	P
E	BOUSSIFET	Claude	P
E	BOUVE-PETTER	Candy	Excusée
E	BUYCK	Bernard	P
E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	P
E	COLLART	Jacques	A
E	DE VLIEGHERE	Pierre	A
E	DE WOLF	Patrick	A
A	DEFOIN	Philippe	A
E	DELFORGE	Yves	P
A	DELFORGE	Jean-Pol	A
E	DEMANET	Béatrice	P
E	DENIS	Françoise	P
A	DENIS	Pierre	P
E	DUBUCQ	Christian	P
A	FAIGNET	Roger	P
E	FAUCHET	Michel	P
A	FERAILLE	Anne Marie	A
E	FIEVET	Laurence	A
E	FOSTY	Bruno	P
E	GASPART	Marie-Thérèse	P
E	GENARD	Jean Claude	E (démissionnaire)
E	GILSON	Philippe	A
A	GOOSSE	Dominique	P
E	GUEULETTE	Gilles	P
E	HABBACHI	Kassa	P
A	HONNAY	Jean-Claude	A
E	JOLY	Linda	P
E	JOLY	Robert	A
A	LEROY	Chantal	A
E	MAQUILLE	Arnaud	P
E	PETRUZZI	Sabrina	P
E	PLENNEVAUX	Baudouin	P
E	REMY	Eugène	P
A	REMY	Philippe	Excusé
A	ROBETTE	Michel	P
E	RUTH	Jacques	P
E	SALME	Jean-Louis	P

A	SANDRON	Jacques	P
A	SANDRON	Françoise	Excusée
E	SLEGTEN	Mvriam	Excusée
E	TANCRE	Baudouin	P
E	TOBIE	Pierre	P
E	VAN BEVER	Fabienne	P
E	VANDER WEYDEN	Luc	A
E	VILLANCE	Stéphanie	A
E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	P
A	WITSEL	Jean-Marie	A
E	ZANOTTI	Luigina	P



Faisabilité  
(Technique,  
Financière  
Moyens, ...)



**LOT 0 :**

P1\_01-4 : Aménagement circuit permanent  
P1\_05\_10 : adhésion à la maison du tourisme

*Projets abandonnés*

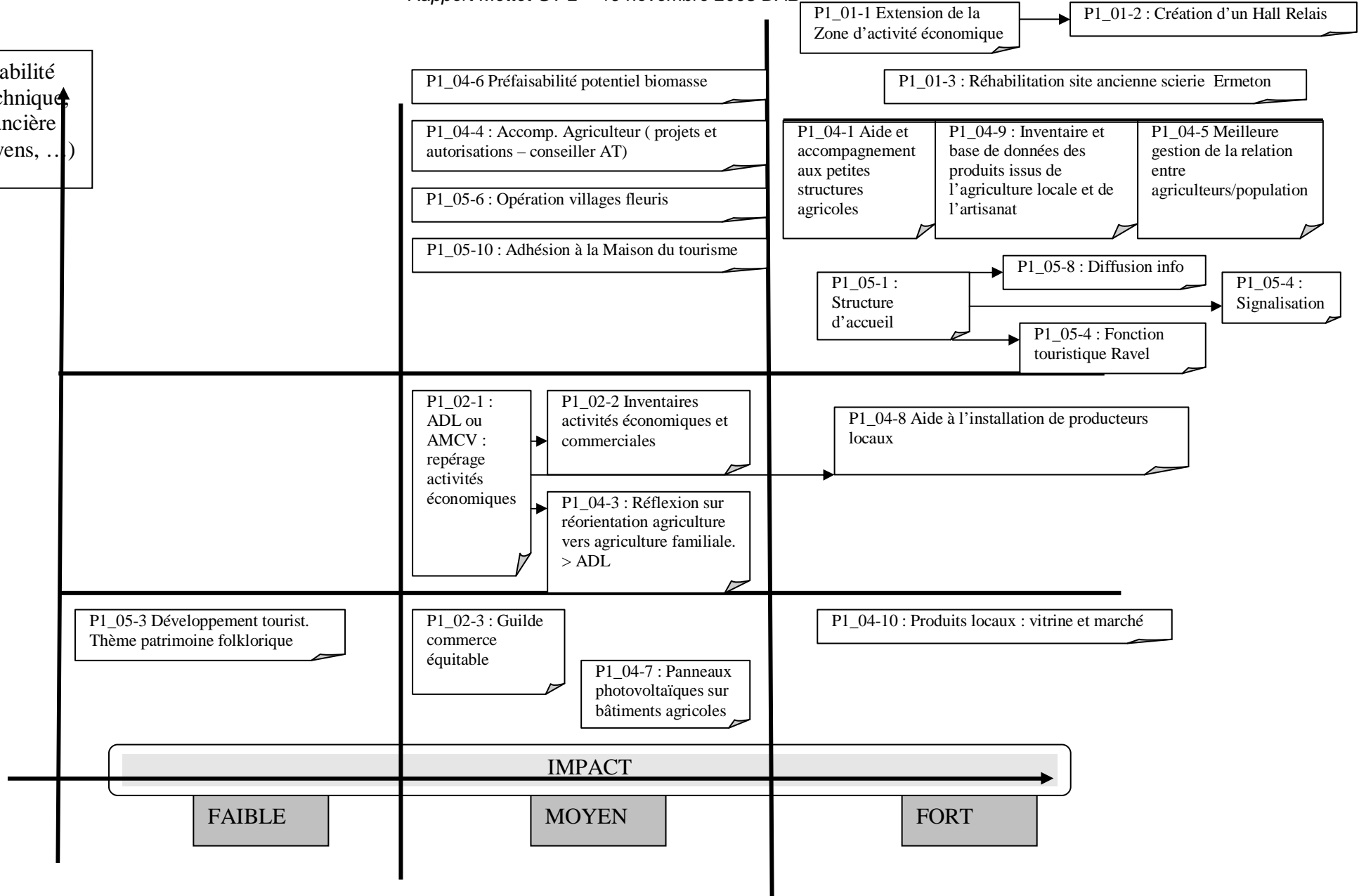
*A préciser :*

P1\_04-1 : Aide et accompagnement aux petites structures agricoles  
P1\_05-9 : Valorisation des espaces naturels  
P1\_03-2 : Soutien à la création de chambres d'hotes, ...  
A remettre dans un seul projet :

Ces projets n'ont pas été priorisés mais ils se tiennent et la création d'une ADL semble devenir un élément important qui sous-tend la mise en place d'actions définies comme prioritaires.

P1\_02-1 : Repérage des petites et moyennes entreprises économiques : ADL ou AMCV  
+ P1\_02-2 : Inventaires des activités économiques et commerciale + création d'une base de données  
+ P1\_02-4 : Inventaire des locaux commerciaux et mise à disposition  
+ P1-04-3 : réflexion sur les moyens de réorienter l'agriculture vers une agriculture familiale  
+ P1\_03 : développer des emplois accessibles aux jeunes (identifier les domaines potentiels)

Faisabilité  
(Technique,  
Financière,  
Moyens, ...)



**LOT 0 :**

P1\_01-4 : Aménagement circuit permanent

P1\_05-7 : Création et diffusion de cartes et balisage des circuits (en cours – mais besoins de sources de financement)

***Projets abandonnés***

***A préciser :***

P1\_03 : développer des emplois accessibles aux jeunes

P1\_02-4 : Inventaire des locaux commerciaux et mise à disposition

P1\_04-11 : route gourmande en lien avec le tourisme.

P1\_04-2 Facilité l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs.

P1-05-9 : Valorisation des espaces naturels

**Compte-rendu de la CLDR de Mettet**  
**3 décembre 2008**



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

Participants : Voir la liste des présences ci-jointe

Pour la DGO3 : Xavier Dubois

Pour le BEP : Sylvie Trussart

Pour [Tr@me](#) : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg

**Notes :**

**Ordre du jour :**

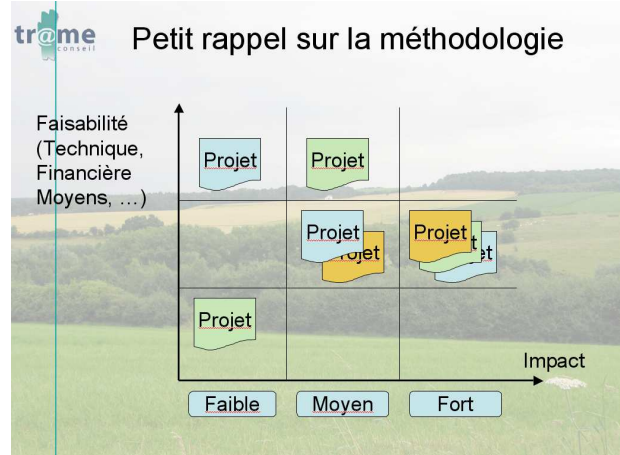
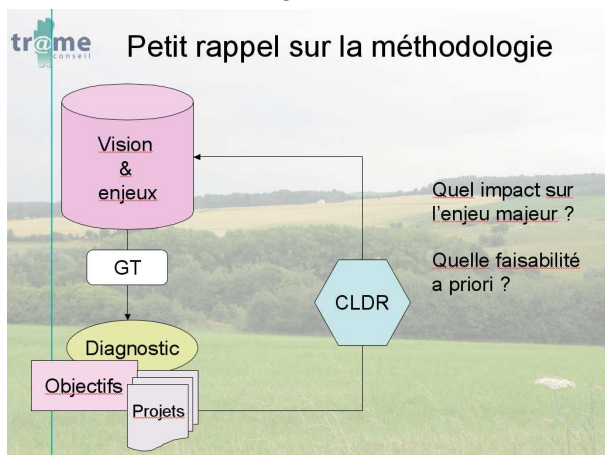
- ▶ Approbation du compte-rendu de la CLDR du 19/11
- ▶ Classement des projets selon leur impact et leur faisabilité (poursuite du travail entamé le 19 novembre en CLDR)

**1.1 Approbation du compte-rendu de la CLDR du 13 octobre**

- ▶ Le PV de la CLDR du 19/11 est approuvé. Les 2 tableaux manquants dans les précédents envois sont ajoutés à ce compte-rendu.
- ▶ Monsieur Boussifet explique les retards dans la distribution des compte-rendus et convocations.

**1.2 Méthodologie de la soirée**

L'objectif de la CLDR du 03/12: identifier les projets qui ont un impact fort sur la vision/les enjeux et déterminer leur degré de faisabilité.



Les comptes-rendus des GT du 19/11 et du 3/12 sont joints au présent PV.

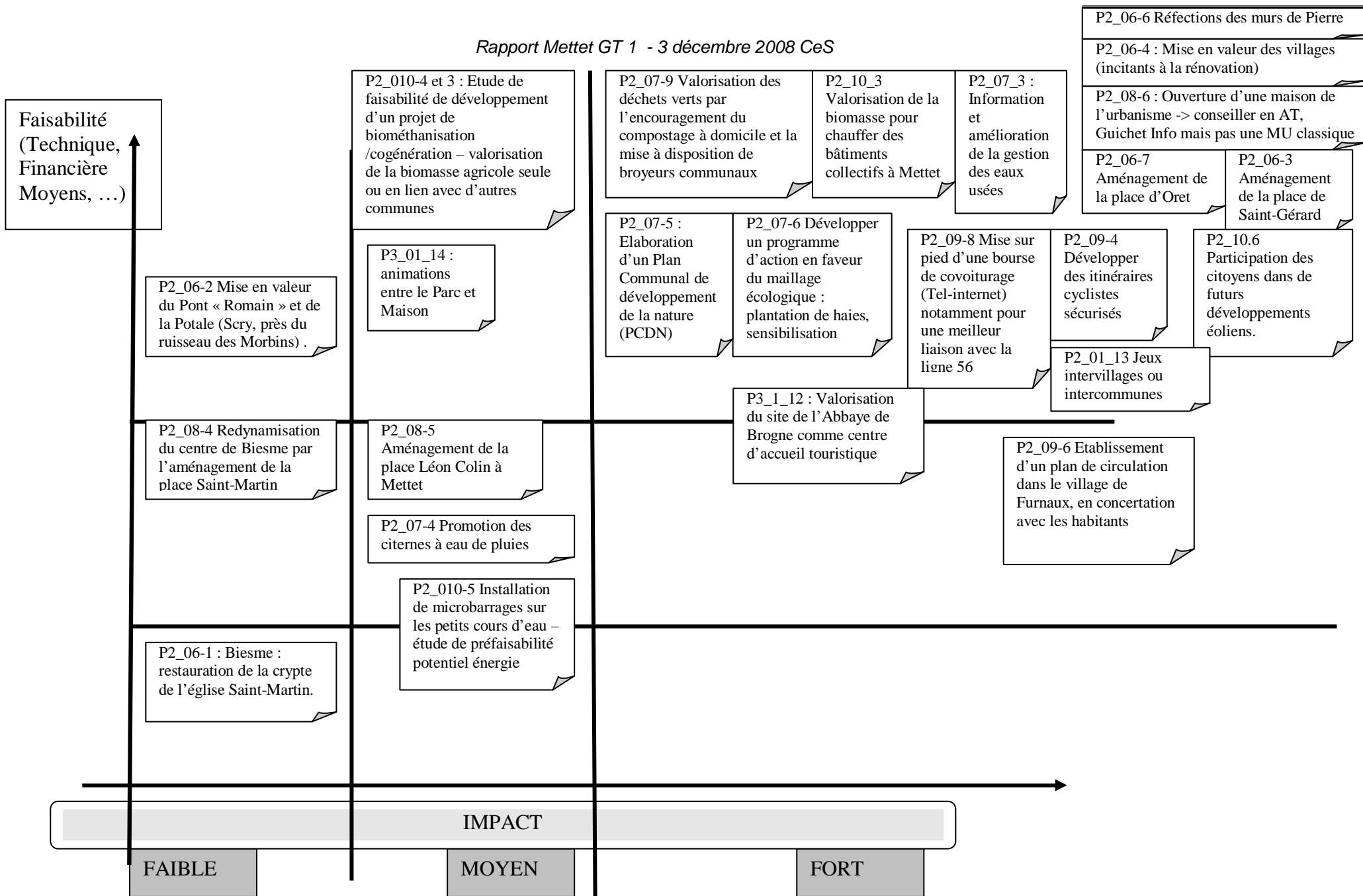
**Prochaine CLDR : le mardi 6 janvier à 19h30 Salle des Fêtes à Mettet**

**Présences :**

<b>Effectif / adhérent</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CLDR 3/12</b>
E	BOUCHAT	Philippe	P
E	BOUCHAT	Damien	Excusé
E	BOUFFIOUX	Alain	Excusé
E	BOUSSIFET	Claude	P
E	BOUVE-PETTER	Candy	Excusé
E	BUYCK	Bernard	P
E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	Excusé
E	COLLART	Jacques	A
E	DE VliegHERE	Pierre	Excusé
E	DE WOLF	Patrick	A
A	DEFOIN	Philippe	A
E	DELFORGE	Yves	P
A	DELFORGE	Jean-Pol	A
E	DEMANET	Béatrice	P
E	DENIS	Françoise	Excusé
A	DENIS	Pierre	P
E	DUBUCQ	Christian	P
A	FAIGNET	Roger	P
E	FAUCHET	Michel	P
A	FERAILLE	Anne Marie	
E	FIEVET	Laurence	
E	FOSTY	Bruno	Excusé
E	GASPART	Marie-Thérèse	A
E	GENARD	Jean Claude	E (démissionné)
E	GILSON	Philippe	E (démissionnaire)
A	GOOSSE	Dominique	Excusé
E	GUEULETTE	Gilles	A
E	HABBACHI	Kassa	P
A	HONNAY	Jean-Claude	Excusé
E	JOLY	Linda	P
E	JOLY	Robert	A
A	LEROY	Chantal	A
E	MAQUILLE	Arnaud	P
E	PETRUZZI	Sabrina	Excusé
E	PLENNEVAUX	Baudouin	P
E	REMY	Eugène	P
A	REMY	Philippe	P
A	ROBETTE	Michel	P
E	RUTH	Jacques	P
E	SALME	Jean-Louis	A

A	SANDRON	Jacques	Excusé
A	SANDRON	Françoise	Excusé
E	SLEGTEN	Myriam	P
E	TANCRE	Baudouin	A
E	TOBIE	Pierre	Excusé
E	VAN BEVER	Fabienne	P
E	VANDER WEYDEN	Luc	A
E	VILLANCE	Stéphanie	A
E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	Excusé
A	WITSEL	Jean-Marie	Excusé
E	ZANOTTI	Luigina	P

Rapport Mettet GT 1 - 3 décembre 2008 CeS





**LOT 0 :**

- P1\_01-4 : Aménagement circuit permanent (réalisé)
- P1\_05\_10 : adhésion à la maison du tourisme
- P2\_08-2 : Mise en place d'outils communaux an matière d'aménagement
- P2\_11-1 : Campagne de promotion de l'URE dans les batiments publics
- P2\_06-8 : Aménagement du Baty : fontaine et borne à Stave (réalisé)
- P2\_06-5 : Inventaire du petit patrimoine

***Projets abandonnés***

***A préciser :***

- P1\_04-1 : Aide et accompagnement aux petites structures agricoles (préciser la demande des agriculteurs)
- P1\_05-9 : Valorisation des espaces naturels
- + P2\_07-10 : Valorisation des berges du Lac de Bambois et participation à l'IDEF
- P1\_03-2 : Soutien à la création de chambres d'hotes, ...
- P2\_07-8 : Aménagements d'espaces vers au centre des villages (faire coller avec l'aménagement de places)
- P2-10-1 : Renforcer le poste et le rôle du conseiller en énergie au sein de la commune (1/3 avec Fosse et Floreffe : réengagement en cours / OA coupler avec la fonction de tuteur énergie du CPAS (en cours d'engagement)
- P2\_10-2 : Disposer d'un parc automobile communal performant
- P2\_08-1 : Construire des logements durables ?
- P2\_08-3 : Elaborer dossier chiffré (Parc) -> reformuler le projet
- P2\_07-2 : Protéger les ressources en eau par la création de zones de protection autour des fontaines et sources de cours d'eau (intégrer dans la fiche PCDN)
- P2\_07-1 : Protection des berges des cours d'eau (intégrer à la fiche PCDN)
- P2\_09-1 : Comité « Chemins et sentiers » au sein de l'entité avec une personne –relais par village.

A remettre dans un seul projet :

Ces projets n'ont pas été priorisés mais ils se tiennent et la création d'une ADL semble devenir un élément important qui sous-tend la mise en place d'actions définies comme prioritaires.

P1\_02-1 : Repérage des petites et moyennes entreprises économiques : **ADL** ou AMCV

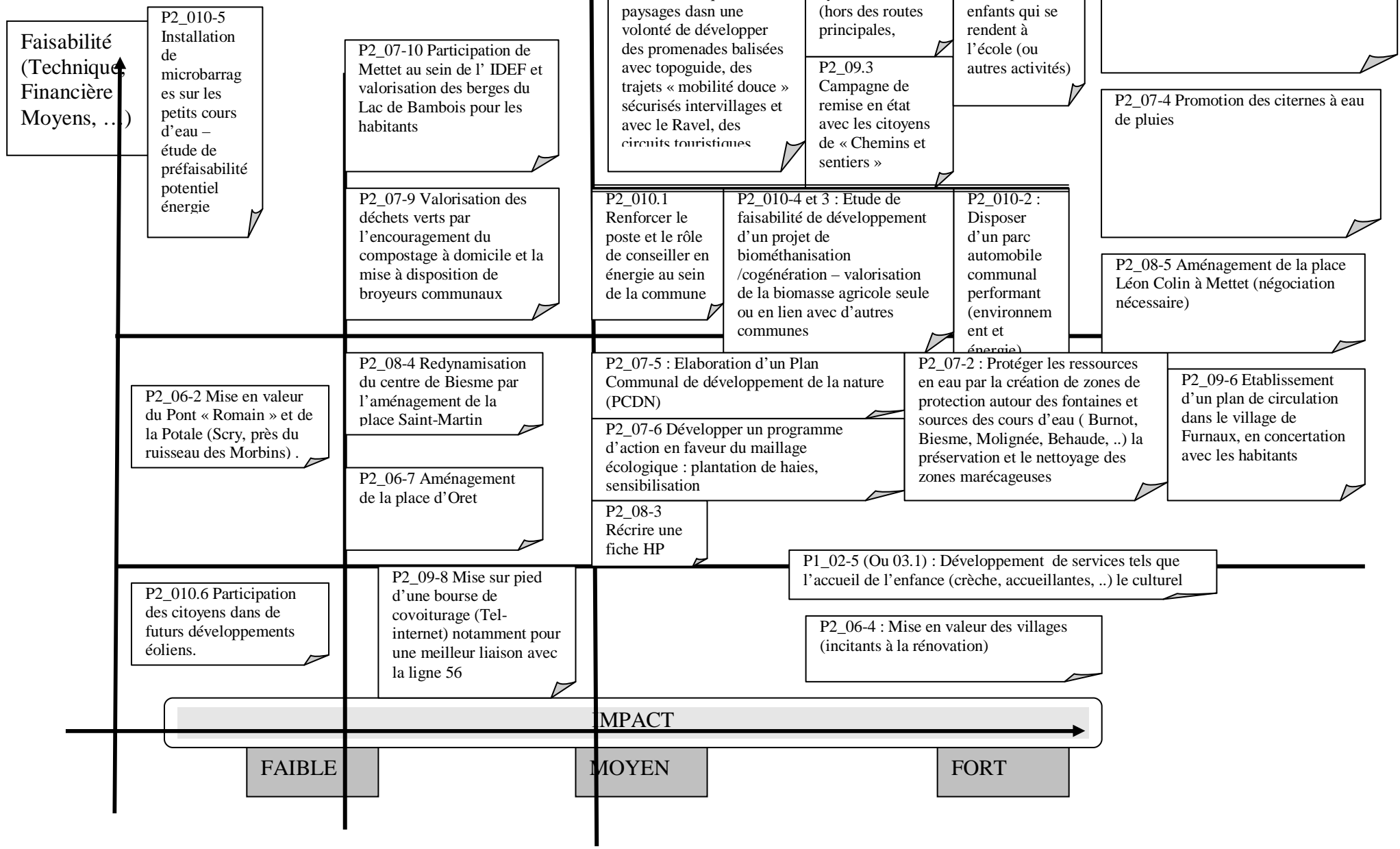
+ P1\_02-2 : Inventaires des activités économiques et commerciale + création d'une base de données

+ P1\_02-4 : Inventaire des locaux commerciaux et mise à disposition

+ P1-04-3 : réflexion sur les moyens de réorienter l'agriculture vers une agriculture familiale

+ P1\_03 : développer des emplois accessibles aux jeunes (identifier les domaines potentiels)

Rapport Mettet G7



## **LOT 0 :**

P1\_01-4 : Aménagement circuit permanent

P1\_05-7 : Création et diffusion de cartes et balisage des circuits (en cours – mais besoins de sources de financement)

P2\_08.2 Mise en place d'outils communaux en matière d'aménagement du territoire (schéma de structure, plan communal d'AT, Règlement communal d'Urbanisme, RGBSR, ..) afin d'endiguer la progression de l'habitat en ruban entre les différents villages.

P2\_09.1 Créer un comité « Chemins et sentiers au sein de l'entité avec une personne responsable par village.

P2\_011.1 Campagne de promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie/URE dans les bâtiments communaux.

P2\_09-7 Faire respecter les accotements sur les routes communales (bornages, plantations) et les trottoirs dans les villages (avoir une ligne de conduite pour faire respecter les règles dont le code rural).

P2\_07-3 : Information et amélioration de la gestion des eaux usées. (Obligation légale donc lot 0)

P2\_06-1 : Biesme : Restauration des la chapelle du Planois et de la crypte de l' Eglise Saint Martin

P2\_06-5 / inventaire du Petit Patrimoine (complétez la brochure DGATLP)

P2\_08-8 : Aménagement de l'espace du Bâty : fontaine et borne à STAVE.

P2\_07-1 : Protection des Berges des cours d'eau (voir programme d'action des contrats de rivières)

## ***Projets abandonnés***

### ***A préciser :***

P1\_03 : développer des emplois accessibles aux jeunes

P1\_02-4 : Inventaire des locaux commerciaux et mise à disposition

P1\_04-11 : route gourmande en lien avec le tourisme.

P1\_04-2 Facilité l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs.

P1-05-9 : Valorisation des espaces naturels

P2\_08-1 Construire des logements durables

P2\_08-6 : Ouverture d'une maison de l'urbanisme (sensibilisation des habitants, des élus locaux, ...)

P2\_07-8 Aménagement d'espaces verts au centre des villages.

***Projet rajouté :***

Centre d'archivage communale + Fabrique d'église, ..

**Compte-rendu de la CLDR de Mettet**  
**22 janvier 2009**



<b>Copie à :</b>	- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois - L'Administration communale de Mettet, Collège communal. - Les participants
------------------	--

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe Pour la DGO3 : Xavier Dubois Pour le BEP : Sylvie Trussart Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg
-------------------	---

**Notes :**

**Ordre du jour :**

- ▶ Intervention de Monsieur Talmas concernant la scierie d'Ermeton
- ▶ Présentation du travail de priorisation réalisé par les deux groupes de la CLDR
- ▶ Débat sur les projets ayant fait l'objet de classements divergents par les deux groupes

**1.1 Intervention de Monsieur Talmas concernant la scierie d'Ermeton**

- ▶ Monsieur Talmas avait été invité à venir exposer son point de vue en début de séance.
- ▶ Il ne s'est pas présenté, le point est annulé.

**1.2 Présentation des projets du lot 1 en lien avec les objectifs de développement**

Voir les dispo jointes au présent compte-rendu.

95 projets au départ

Regroupement >> 70 projets

Actuellement :

LOT 0 : 12 projets

LOT 1 : 22 projets dont 5 à débattre

LOT 2 : 15 projets dont 7 à débattre

LOT 3 : 9 projets dont 6 à débattre

A préciser : 12 projets

Concordance (même classement entre les deux groupes) = 75 %

Divergences = 25 %

**1.3 Répartition des projets en lots**

L'objectif de la CLDR du 22/01 est de valider la priorisation proposée par les deux GT de la CLDR et le Collège.

Les projets sont présentés, répartis par lot.

- Le lot 0 : réalisés avant l'acceptation du PCDR par la RW
- Le lot 1 : mise en œuvre dans les trois premières années
- Le lot 2 : mise en œuvre entre 4 à 6 ans
- Le lot 3 : mise en œuvre entre 7 et 10 ans

En gras se trouvent les projets ayant fait l'objet d'un débat lors de la CLDR.

## Projets du lot 0 : réalisés avant l'acceptation du projet de PCDR par la Région wallonne

Version du 20/01/2009

Réf.	Intitulés génériques de projets	Lot proposé	Lot CLDR	Commentaires
4	P1_01-4 Aménagement du Circuit permanent	0	0	
29	P1_05-10 Adhésion à la Maison du Tourisme	0	0	
30	P2_06-1 Biesme : Restauration de la chapelle du Planois et de la crypte de l'Eglise Saint-Martin.	0	?	à vérifier si fiche sur la crypte
34	P2_06-5 Inventaire du Petit Patrimoine	0	0	Réalisé – mais il apparaît nécessaire de compléter la brochure DGATLP
37	P2_06-8 Aménagement de l'espace du Bâty : fontaine et borne à STAVE	0	0	Réalisé
40	P2_07-3 Information et amélioration de la gestion des eaux usées	0	0	Obligation légale des communes / INASEP
48	P2_08-2 Mise en place d'outils communaux en matière d'aménagement du territoire (schéma de structure, plan Communal d'AT, Règlement Communal d'Urbanisme, RGBSR afin d'endiguer la progression de l'habitat en ruban entre les différents villages)	0	0	SSC en cours
52	P2_08-6 Ouverture d'une maison de l'urbanisme (sensibilisation des habitants, élus locaux, ...)	0	à creuser	Reformulation de l'intitulé du projet : Plutôt le réengagement d'un conseiller en AT ou la mise en place d'un guichet Infos à l'administration communale / Lot 0 mais préciser son rôle
53	P2_09-1 Créer un comité «Chemins et sentiers» au sein de l'entité avec une personne responsable par village	0	0	Mettet Godasses
59	P2_09-7 Faire respecter les accotements sur les routes communales (bornages, plantations) et les trottoirs de village	0	0	Un principe à respecter plutôt qu'un projet
67	P2_11-1 Campagne de promotion de l'Utilisation rationnelle de l'énergie/ URE dans les bâtiments communaux	0	0	A poursuivre : sensibilisation grand public via le conseiller en énergie



<b>81</b>	P3_01-14 Animations entre le Parc et le quartier de Maison (créer du lien)	0	0	à retravailler sur base des expériences passées (Halloween) - meilleure anticipation avec les habitants
-----------	--	---	---	---

**Projets du lot 1 : réalisés dans les 1 à 3 ans**

Version du 20/01/2009

Réf.	Intitulés génériques de projets	Lot proposé	Lot Collège	Lot CLDR	Commentaires
<b>1</b>	P1_01-1 Extension de la Zone d'activité économique à St Donnat	1		1	Dossier non retenu a priori par la RW comme zone d'extension prioritaire / Reconnaissance possible via PCA : lot 1 / Prise en charge des honoraires par le BEP
<b>2</b>	P1_01-2 Création d'un Hall Relais d'activités économiques destiné aux PME	1		1	Plutôt une volonté d'implanter un atelier rural (n'importe où sur le territoire) qu'un hall relais. Retravailler la fiche. Activer le dossier en DR si pas de financements économiques via la DPA (périmètre reconnu obligatoire) / mixer le financement DPA et DR / Identifier l'endroit
<b>13</b>	P1_04-5 Meilleure gestion de la relation entre agriculteurs et population (Charte)	1		1	GT de la CLDR / Lien avec la brochure d'accueil
<b>23</b>	P1_05-4 Signalisation des pôles d'attractions touristiques - panneaux explicatifs et de localisation à chaque entrée de curiosité, sur la place - (Kiosque), ...	1		1	fiche spécifique à lier avec les mission du syndicat d'initiative / financements CGT ou DR ?
<b>35</b>	P2_06-6 Réfections des murs de pierre (Furnaux, Oret, ..)	1		1	programme de travail sur fonds propres
<b>42</b>	P2_07-5 Elaboration d'un Plan Communal de développement de la Nature (PCDN)	1		1	Ajouter : * P2_07- 6 Développer un programme d'action en faveur du maillage écologique : plantation de Haies, sensibilisation * P2_07-1 Protection des berges des cours d'eau (voir programme action Contrats de rivières)

					* P2_07-2 Protéger les ressources en eau par la création de zones de protection autour des fontaines et sources des cours d'eau (Burnot, Biesme, Mollignée, Behaude, ..), la préservation et le nettoyage des zones marécageuses. Besoin d'un inventaire précis
<b>51</b>	P2_08-5 Aménagement de la place Léon Colin à Mettet	1		1	Entrée de Mettet / Esquisse existante / Partie en propriété privé
<b>54</b>	P2_09-2 Recensement des chemins et sentiers, du patrimoine bâti et naturel ainsi que des paysages dans une volonté de développer des promenades balisées avec topoguide, des trajets "mobilité douce" sécurisés intervillages et avec le ravel, des circuits touristiques	1		1	Une seule fiche avec P1_05-7 Diffusion de cartes (promenades, patrimoine, producteurs locaux, curiosités, ...) et balisage des circuits * le recensement est pris actuellement en charge par Mettet Godasses mais il y a un besoin de financement pour le balisage et les aspects de communication
<b>56</b>	P2_09-4 Développer des itinéraires cyclistes sécurisés (marquage au sol, itinéraires hors routes principales ...)	1	1 ?	1	Portage ? Identifier les itinéraires et réaliser les aménagement (méthodo Pics Verts)
<b>57</b>	P2_09-5 Développer des alternatives à l'auto pour les enfants qui se rendent à l'école (ou autres activités)	1		1	Reformuler l'intitulé en axant sur la problématique de la mobilité scolaire. Plan de Développement Scolaire pour accès à des subsides Escargots
<b>64</b>	P2_10-4 Etude de faisabilité de développement d'un projet de biométhanisation/ cogénération avec les communes limitrophes.	1		1	renommer la fiche "Etudes énergétiques agriculture - environnement" faire une seule fiche avec *P1_04-6 Promotion du développement des énergies renouvelables en lien avec l'agriculture et la sylviculture. Etude de pré-faisabilité par le relevé du potentiel - Facilitateur RW pour un premier état des lieux. * P2_10-3 Valorisation de la biomasse agricole pour chauffer les bâtiments du Centre de Mettet- Etude de pré-faisabilité sur le potentiel (Identifier des bâtiments collectifs autre que dans la centre de Mettet (home, ...))
<b>68</b>	P3_01-1 Réhabilitation de la salle de Biesme en salle culturelle	1		1	Reformuler et redéfinir "en espaces de rencontre et de convivialité pour permettre un financement via le DR. L'espace doit être ouvert à différentes activités.
<b>76</b>	P3_01-9 Accueil des nouveaux habitants (Journée spéciale, welcome pack, ...)	1		1	

<b>79</b>	P3_01-12 Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique	1		1	lier avec P2_06-3"aménagement place St Gérard" / création du syndicat d'initiative ne pas mettre en avant le terme "touristique" mais aussi "espace de rencontre et de convivialité" et adapter le projet
<b>82</b>	P3_02-1 Cadastre des besoins des jeunes (en ce compris les mouvements de jeunes Patros et scouts, notamment en termes de locaux)	1		1	GT de la CLDR avec l'éducatrice engagée par la commune
<b>88</b>	P3_03-1 Création d'un Syndicat d'Initiative	1		1	une seule fiche avec * P1_05-1 Création d'une structure d'accueil (partenariat public/privé) touristique locale chargée de la promotion du tourisme local (site internet, dépliant, point d'info, base de données offre en logement, ...) *P3_03-2 Mise en réseau des associations locales subvention CGT à 100% pour constituer l'office du tourisme (ex : Orp-Jauche) P1_05-5 Promotion du Ravel dans une fonction touristique P1_05-8 Diffusion de l'info touristique (dépliants, livres, cartes, folders ..) dans les différents "points de passage" : lieux touristiques, commerces, postes, lieux culturels, ... dans et hors entité P1_05-2 Inventaire des atouts touristiques de Mettet (patrimoine, curiosités...)
<b>92</b>	P3_04-3 Création de logements intergénérationnels	1		1	en lien avec le projet de lotissement des Aгаisses (terrains du CPAS) en coordination avec la dinantaise
<b>93</b>	P3_04-4 Création de logements type résidence-service	1		1	en lien avec le projet de lotissement des Aгаisses (terrains du CPAS) à préciser : logement communautaire pour personnes âgées / en lien avec le projet de lotissement des Aгаisses / vérifier ce que ça implique en termes d'obligations
<b>94</b>	P3_04-5 Outils d'information des habitants au sein du Parc	1	1	1	Projet FRB rentré ? Portage par Antenne Sociale
<b>71</b>	P3_01-4 Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à MAISON	1 ou 2 ?	1	1	beaucoup de lotissements, InfraSport ?

<b>84</b>	P3_02-3 Bus jeunes itinérant (La mobilité de l'infrastructure est fondamentale vu la configuration géo de la commune, vu le coût lié aux batiments, vu la faible mobilité des jeunes)	1 ou 2 ?	1	1	à double vocation : mobilité des services publics vers les villages + animations pour les jeunes.
<b>36</b>	P2_06-7 Aménagement de le place d'ORET	1 ou 2 ?	1	1	
<b>58</b>	<b>P2_09-6 Etablissement d'un plan de circulation dans le village de Furnaux, en concertation avec les habitants</b>	<b>1 ou 2 ?</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>GT avec un conseiller en mobilité extérieur / organiser dès maintenant la partie réflexion et la matérialiser par des aménagements en lot 2</b>

### Projets du lot 2 : réalisés dans les 4 à 6 ans

Version du 20/01/2009

Réf.	Intitulés génériques de projets	Lot proposé	Lot Collège	Lot CLDR	Commentaires
<b>3</b>	P1_01-3 Rehabilitation du site de l'ancienne scierie d'Ermeton en centre de loisirs (touristique) - Site SRPE	2		2	Regrouper avec P3_01-5 (objectif de lien social et économique) / Le projet de valorisation touristique dépend du passage en SRPE donc lot2.
<b>12</b>	P1_04-4 Accompagnement des agriculteurs dans le développement de leurs projets et dans les démarches d'autorisation. Anticiper les conflits ou détecter en amont les problèmes.	2		2	La partie 2 de l'intitulé du projet paraît faisable. Pour la partie 1, il y a des gens plus compétents (FWA, ...) / renvoyer vers le conseiller aménagement du territoire
<b>25</b>	P1_05-6 Développement d'un "cachet" propre à chaque village - Opération villages fleuris	2		2	
<b>60</b>	P2_09-8 Mise sur pieds d'une bourse de covoiturage (Tel-Internet], notamment pour une meilleure liaison avec la ligne 56	2		2	A lier avec : * P3_01-11 Centrale de covoiturage * P3_01-3 Mise en place d'un Système d'Echange Local (SEL) *P3_01-8 Création d'un poste d'écrivain public (projet proposé par le Collège) Porteur ???
<b>74</b>	P3_01-7 Création d'un potager collectif (projet proposé par le Collège) à préciser	2		2	porteur : CPAS / ne concerne pas toute la population

<b>85</b>	P3_02-4 Skate Parc (derrière le centre sportif de Biesme ?)	2		2	priorisation à réaliser avec les jeunes
<b>86</b>	P3_02-5 Circuit de bi-cross (Endroit idéal à déterminer, au lieu-dit Les Bosseuses ?)	2		2	priorisation à réaliser avec les jeunes
<b>87</b>	P3_02-6 Conseil communal des jeunes (en veillant à créer un cadre précis, à ne pas les instrumentaliser, à leur donner une réelle autonomie et capacité de décision/d'action)	2		2	priorisation à réaliser avec les jeunes, porteur ?
<b>5</b>	P1_02-1 Repérage de petites et moyennes entreprises économiques (y compris commerces) : ADL ou AMCV	1 ou 2 ?	2	2	ADL / Collaboration avec ADL Anhée *P1_02-2 Inventaire des activités économiques et commerciales existantes et création d'une base de données *P1_02-3 Création d'une association de petits commerçants qui s'engagent vis-à-vis des clients (équitable, socialement acceptables - Guilde des commerçants) *P1_03-2 Soutien à la création de chambres d'hôtes/gîtes à la ferme et à la diversification par le développement d'activités touristiques (manifestations, chemins balisés, points d'arrêts cyclistes, cavaliers, mobilhome .....) *P1_04-3 Réflexion sur les moyens de réorienter l'agriculture vers une agriculture familiale, peu exigeante en intrants et tournée vers les marchés locaux. *P1_04-8 Aide à l'installation de producteurs locaux (promotion, ...) *P1_04-9 Inventaire et base de données des produits issus de l'agriculture locale et de l'artisanat et identification d'un produit phare à mettre en valeur (bière locale, plat ou pâtisserie....?) P1_04-10 Publicité pour les produits du terroir : une vitrine au centre de Mettet, 1 ou 2 fois par mois tenue par les producteurs. Organisation d'un marché 6X par an des produits du terroir. P1_02-4 Inventaire des locaux commerciaux inoccupés

					et mise à disposition
32	<b>P2-06-3 ST Gérard : aménagement de la place</b>	1 ou 2 ?	2	2	<b>à lier avec la valorisation de l'abbaye de Brogne (lot 1) / Réfléchir à un aménagement global avec la réfection des trottoirs, l'aménagement de la chaussée (besoin de l'accord du MET) et la création d'un parking en dehors de la place. Soit une seule fiche en lot 1 avec l'abbaye, soit l'abbaye en lot 1 et la place en lot 2</b>
45	<b>P2_07-9 Valorisation des déchets verts par l'encouragement du compostage à domicile et la mise à disposition de broyeurs communaux</b>	1 ou 2 ?	2	2	<b>Collaboration avec le BEP / Voir exemple de Braives Information sur le compostage</b>

58	<b>P2_09-6B Aménagements suite à l'établissement d'un plan de circulation dans le village de Furnaux, en concertation avec les habitants</b>	1 ou 2 ?	2	2	Mise en piétonnier d'une partie du village / Parking de délestage, ...
72	<b>P3_01-5 Réhabilitation du site de l'ancienne scierie d'ERMETON en centre de loisirs (touristique) - proximité de la Molinee</b>	1 ou 2 ?	2	2	La CLDR demande au Collège que des mesures de sécurité préalable soient prises concernant la chute de matériaux et la fermeture des entrées. Elle demande également qu'un courrier parte à la RW pour insister sur l'urgence de faire avancer le dossier. Le projet restera en lot 2 vu l'état du dossier.
90	<b>P3_04-1 Guichet communal unique pour le logement (primes, guidance, coordination public/privé, logements sociaux, plan HP)</b>	1 ou 2 ?	2	2	passer par la réorganisation des services communaux objectif sous-jacent de : * P2_08-1 Construire des logements durables ?" La CLDR demande qu'un point soit fait sur le rôle et les résultats obtenus par l' AIS dont Mettet dépend.
15	P1_04-7 Promotion et aide à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments agricoles.	1 ou 2 ?	2	2	
91	<b>P3_04-2 Assainissement et rééquipement du site du Parc résidentiel du Lac (HP)</b>	1 ou 2 ?	2	2	être prêt avec une fiche au cas où le PCDA se mettrait en œuvre/ inscription par le BEP, dans la fiche, des aménagements à réaliser (mesures de sécurité minimales à atteindre) mais aussi un point sur l'état du dossier et des démarches en cours (description et priorisation) / actuellement, la Commune intervient au cas par cas en fonction des demandes mais reste limitée par une intervention sur terrain privé.

### Projets du lot 3 : réalisés dans les 7 à 10 ans

Version du 20/01/2009

Réf.	Intitulés génériques de projets	A préciser	Lot proposé	Lot CLDR	Lot Collège	Commentaires
31	P2_06-2 Mise en valeur du Pont romain et de la potale, (Scry, près du Ruisseau des Morbins)		3			
65	P2_10-5 Installation de micro barrages sur les petits cours d'eau- Etude de pré faisabilité		3			
69	P3_01-2 Aménagement de l'ancienne carrière (Les Hayettes) à BIESME en espace de rencontre, de loisirs et de conservation de la nature (SAR)		3			endroit réputé dangereux, pollué / valorisation des espaces verts possibles moyennant une analyse du site
22	P1_05-3 Développement du tourisme sur le thème du patrimoine folklorique (marches de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de l'attrait des villages (Biesmerée, Ermeton)		1 ou 3 ?	3		Ne semble pas l'atout sur lequel appuyer le tourisme / Concurrence avec l'ESEM ?
66	P2_10-6 Participation des citoyens dans de futurs développements éoliens.		1 ou 3 ?	3		
77	P3_01-10 Ecole de devoirs		1 ou 3 ?	3		Etendre l'existante ? Porteur : Excepté Jeunes / pas de besoins identifiés dans les écoles
50	P2_08-4 Redynamisation du centre de BIESME par l'aménagement de la place Saint- Martin		2 ou 3 ?	3		
44	<b>P2_07-8 Aménagement d'espaces verts au centre des villages</b>		<b>2 ou 3 ?</b>	<b>3</b>		<b>ajouter les aires de jeux et identifier les endroits possibles</b>
33	P2_06-4 Mise en valeur des villages (incitants à la rénovation des façades, ...)		1 ou 2 ?	3		

### Projets à préciser

Version du 20/01/2009

Réf.	Intitulés génériques de projets	A préciser	Lot	Lot CLDR	Commentaires
------	---------------------------------	------------	-----	----------	--------------



			proposé		
<b>9</b>	P1_04-1 Aide et accompagnement aux petites structures agricoles (ex prêt de matériel ou de main d'oeuvre - SRA - CUMA)	X			Identifier la demande des agriculteurs / Affiliation à un service existant
<b>10</b>	P1_04-2 Facilité d'accès au foncier - voir cahier des charges publics pour l'adjudication de terres agricoles. Réserver les essarts communaux à l'installation de jeunes agriculteurs/producteurs.	X			Vérifier la situation des essarts dans le diagnostic
<b>19</b>	P1_04-11 Une route gourmande en lien avec le tourisme	X			
<b>46</b>	P2_07-10 Participation de Mettet au sein de l' IDEF et valorisation des berges du Lac de Bambois pour les habitants	X			P1_05-9 Valorisation des espaces naturels : lac de Bambois
<b>49</b>	P2_08-3 Elaborer un dossier chiffré réaliste sur le coût des expropriations et du réaménagement du Parc en zone d'habitat alternatif et comparaison entre les deux options	X			Réécrire le dossier / préciser l'intention / Reformuler l'intitulé du projet / maintenir une fiche HP dans le PCDR sur les aspects urbanistiques (PCA ou RUE)
<b>55</b>	P2_09-3 Campagne de remise en état avec les citoyens de chemins et sentiers	X			
<b>61</b>	P2_10-1 Renforcer le poste et le rôle de conseiller en énergie au sein de la commune	X			Engagement d'un conseiller en énergie avec Fosses et Floreffe / A lier avec l'engagement d'un tuteur énergie par le CPAS
<b>62</b>	P2_10-2 Disposer d'un parc automobile communal performant	X			Pas une fiche mais recommandation à la commune / mission du conseiller en énergie
<b>73</b>	P3_01-6 Aménagements complémentaires au local de rencontre dans le Parc résidentiel du Lac (HP)	X			à préciser : aplanir le terrain à côté pour y mettre un chapiteau ponctuel / aménagement de l'étage ? Faibles moyens à mettre en œuvre
<b>80</b>	P3_01-13 Jeux intervillages	X			à préciser : ou intercommunes ? Utilité / demande de qui ?
<b>83</b>	P3_02-2 Réseau de relais "jeunes" (Mise en place d'un réseau de personnes-relais "jeunes" au sein des quartiers - Intergénérationnel ? - travail avec les parents)	X			à préciser / lier avec l'enquête des besoins des jeunes

<b>41</b>	P2_07-4 Promotion des citernes à eau de pluies.		hors PCDR	hors PCDR	Un incitant financier dans le cas de rénovation ? A faire porter par le conseiller en AT * réflexion de la commune pour l'intégrer dans le budget 2010
-----------	---	--	-----------	-----------	---

## 1.4 Priorisation des projets du lot 1

Les membres de la CLDR sont invités à prioriser les projets du lot 1. Chacun dispose de 5 gommettes numérotées de 1 à 5. Ils les déposent en donnant du poids aux 5 projets qui leur paraissent prioritaires. Ci-dessous le tableau des résultats de la pondération.

### Priorisation du lot 1 par la CLDR

Version du 20/01/2009

Réf.	Intitulés génériques de projets	Pondération
79	P3_01-12 Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique	49
54	P2_09-2 Recensement des chemins et sentiers, du patrimoine bâti et naturel ainsi que des paysages dans une volonté de développer des promenades balisées avec topoguide, des trajets "mobilité douce" sécurisés intervillages et avec le ravel, des circuits to	36
42	Elaboration d'un PCDN	32
68	P3_01-1 Réhabilitation de la salle de Biesme en salle culturelle	31
82	P3_02-1 Cadastre des besoins des jeunes (en ce compris les mouvements de jeunes Patros et scouts, notamment en termes de locaux)	31
88	P3_03-1 Création d'un Syndicat d'Initiative	29
36	P2_06-7 Aménagement de le place d'ORET	22
1	P1_01-1 Extension de la Zone d'activité économique à St Donnat	21
92	P3_04-3 Création de logements intergénérationnels	20
35	P2_06-6 Réfections des murs de pierre ( Furnaux, Oret, ..)	19
58	<b>P2_09-6 Etablissement d'un plan de circulation dans le village de Furnaux, en concertation avec les habitants</b>	<b>18</b>
84	P3_02-3 Bus jeunes itinérant (La mobilité de l'infrastructure est fondamentale vu la configuration géo de la commune, vu le coût lié aux batiments, vu la faible mobilité des jeunes)	12
2	P1_01-2 Création d'un Hall Relais d'activités économiques destiné aux PME	10
56	P2_09-4 Développer des itinéraires cyclistes sécurisés (hors des routes principales, marquage au sol, ...)	10
71	P3_01-4 Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à MAISON	6
13	P1_04-5 Meilleure gestion de la relation entre agriculteurs et population (Charte)	5

<b>94</b>	P3_04-5 Outils d'information des habitants au sein du Parc	5
<b>51</b>	P2_08-5 Aménagement de la place Léon Colin à Mettet	4
<b>23</b>	P1_05-4 Signalisation des pôles d'attractions touristiques - panneaux explicatifs et de localisation à chaque entrée de curiosité, sur la place -(Kiosque), ...	1
<b>57</b>	P2_09-5 Développer des alternatives à l'auto pour les enfants qui se rendent à l'école (ou autres activités)	1
<b>64</b>	P2_10-4 Etude de faisabilité de développement d'un projet de biométhanisation/ cogénération avec les communes limitrophes.	0
<b>76</b>	P3_01-9 Accueil des nouveaux habitants (Journée spéciale, welcome pack, ...)	0
<b>93</b>	P3_04-4 Création de logements type résidence-service	0

### **1.5 Les suites de l'ODR**

Le Collège informe la CLDR de son souhait de poursuivre avec Trame comme organisme d'accompagnement.

La CLDR sera informée du planning de la suite.

### **1.6 Concours de slogans**

Les slogans de Michel Robette et Marie-Claire Barbier sont plébiscités.

Le slogan de l'ODR sera donc : « **Horizon 2019 : Mettet en marche** »

**Présences :**

<b>Effectif / adhérent</b>	<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>	<b>CLDR 22/01</b>
E	BOUCHAT	Philippe	P
E	BOUCHAT	Damien	P
E	BOUFFIOUX	Alain	A
E	BOUSSIFET	Claude	P
E	BOUVE-PETTER	Candy	P
E	BUYCK	Bernard	P
E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	P
E	COLLART	Jacques	A
E	DE VliegHERE	Pierre	P
E	DE WOLF	Patrick	A
A	DEFOIN	Philippe	A
E	DELFORGE	Yves	P
A	DELFORGE	Jean-Pol	A
E	DEMANET	Béatrice	P
E	DENIS	Françoise	P
A	DENIS	Pierre	P
E	DUBUCQ	Christian	P
A	FAIGNET	Roger	P
E	FAUCHET	Michel	P
A	FERAILLE	Anne Marie	A
E	FIEVET	Laurence	A
E	FOSTY	Bruno	P
E	GASPART	Marie-Thérèse	P
E	GENARD	Jean Claude	E (démissionné)
E	GILSON	Philippe	E (démissionnaire)
A	GOOSSE	Dominique	P
E	GUEULETTE	Gilles	Excusé
E	HABBACHI	Kassa	P
A	HONNAY	Jean-Claude	A
E	JOLY	Linda	P
E	JOLY	Robert	A
A	LEROY	Chantal	P
E	MAQUILLE	Arnaud	Excusé
E	PETRUZZI	Sabrina	P
E	PLENNEVAUX	Baudouin	P
E	REMY	Eugène	P
A	REMY	Philippe	A
A	ROBETTE	Michel	P
E	RUTH	Jacques	Excusé
E	SALME	Jean-Louis	A

A	SANDRON	Jacques	P
A	SANDRON	Françoise	P
E	SLEGTEN	Myriam	P
E	TANCRE	Baudouin	A
E	TOBIE	Pierre	P
E	VAN BEVER	Fabienne	P
E	VANDER WEYDEN	Luc	A
E	VILLANCE	Stéphanie	A
E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	P
A	WITSEL	Jean-Marie	P
E	ZANOTTI	Luigina	P

## Compte-rendu de la CLDR de Mettet

22 avril 2009



<b>Copie à :</b>	- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
	- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
	- Les participants

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe
	Pour la DGO3 : Xavier Dubois
	Pour le BEP : Sylvie Trussart et Alain Stevens
	Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg

### Notes :

#### **Ordre du jour :**

- ▶ Valorisation de l'Abbaye de Brogne comme centre touristique

## **1 Accueil par le Président de la CLDR**

## **2 Présentation de l'Abbaye et de l'ASBL qui la gère**

L'ASBL Abbaye de Brogne Traditions et Découvertes existe depuis plusieurs années mais elle a été reprise par la Commune en 2007 qui a entamé une période de redressement financier.

L'Abbaye est une propriété communale depuis 1974. Elle a connu des occupations différentes.

Les constats posés par la Commune en 2007 sont :

- le bilan 2007 est catastrophique (perte de 87.000 euros)
- le bilan 2008 montre un redressement (perte : 600 euros)
- rachat du fond de commerce de 60.000 euros par la commune
- emprunt de la commune de 218.000 euros (remboursement des pertes et achat du fond de commerce)

L'asbl est gérée par un mandataire communal, elle associe étroitement des citoyens, compte un CA de 13 personnes et emploie 2 employés à 4/5 temps (administration et gestion technique)

Les principales activités sont :

- accueil hotelier (20 chambres)
- location de salles de séminaires
- accueil traiteur et resto (contrat avec un indépendant)

La vocation des lieux, d'après l'asbl, est d'être un pôle culturel et touristique en réseau avec les abbayes et sites environnants (Floreffe, Maredsous, Maredret, la Moline, ...) et en lien plus étroit avec la commune de Fosses et les autres communes de la région. Elle pourrait également organiser de gros événements autour de la musique, du folklore et du patrimoine.

Ses atouts sont :

- situation géographique des lieux, axe de passage
- région préservée
- capacité

- qualité du patrimoine (bâtiment classé, salles nombreuses et variées, crypte attirante, côté historique dépaysant)

Ses faiblesses sont :

- Etat général du bâtiment
- Déperdition d'énergie
- Contraintes dues au classement

Les demandes particulières de l'asbl sont :

- parking
- sécurisation de la route
- mise en valeur des abords publics du périmètre de l'abbaye
- création de liens avec la salle des fêtes, les terrains de sport, les activités en périphérie
- mise en valeur touristique de la beauté du site
- aménagement de la galerie vers la crypte (mise en valeur, ...)
- accès PMR
- conformité incendie
- réduction des dépenses énergétiques (chassis, ...)
- réfléchir sur ce qui fait rester le touriste à Saint-Gérard
- quelles activités développer ? quelle attractivité ?
- faire connaître l'Abbaye : quel public toucher ?

Le BEP demande que les informations sur les nuitées lui soient transmises.

### 3 Visite de l'Abbaye

- plantation de 1000 pieds de vigne en 2004
- à faire : nettoyage et élagage des arbres à maturité / valoriser l'ancien verger
- projets : potager de plantes médicinales / liaison douce vers les terrains de foot (passerelle sur le ruisseau, implication des clubs sportifs, utilisation commune du parking du foot) / rénovation de la galerie / confortabilisation des chambres

### 4 Débat et discussions

Les projets intéressants à mener pourraient être :

- développer la thématique de la vie monacale il y a 1000 ans (stages, décoration, nourriture, atelier de reliure, ...)
- organiser des visites culturelles + repas de produits locaux (packages touristiques, rallye gourmand avec les producteurs, ..)
- concert, expos
- recueillement
- utilisation acoustique (musique, théâtre) et beauté historique (cfr Villers-la-Ville)
- brasser la bière de Brogne
- accueillir les familles (se délasser, garde d'enfants, ...)
- activités autour de la vigne

Faut-il développer des petites activités de tous styles pour faire rentrer de l'argent avant d'en faire plus ?

Faut-il travailler avec un professionnel de l'animation qui a un projet pour les lieux ? (avec un contrat clair, un cahier des charges, ...) -> professionnaliser certaines actions.

Quelle identité se donne-t-on ?



## 5 Les objectifs à se fixer

(réflexions individuelles)

a) En termes d'aménagement

- Aménager les abords pour rendre le site plus accueillant pour les touristes et les habitants de l'entité
- Mettre en valeur la façade afin que les yeux des passants s'y arrêtent et qu'ils soient attirés à l'intérieur (panneaux, lumières, ...)
- Aménager en perspective des activités
- Parking, sécurité des piétons
- Développer les vignobles et le jardin de plantes médicinales et les sources (un étang comme dans les anciennes gravures)
- Aménager la place du village en lien avec l'Abbaye
- Aménager le parc pour les enfants, des espaces de promenade et de réflexion
- Aménager la galerie en vue de la mise en valeur de la crypte et du cellier
- Mettre en place une structure d'accueil HORECA et des activités diverses
- Relier les pôles football-Abbaye-place
- Récupérer et aménager la terrasse pour de grandes manifestations (amphithéâtre pour festival, théâtre, ..)
- Aménager les lieux de manière globale en faisant appel à un opérateur culturel (ex : Abbaye de Stavelot)
- Créer des salles d'expo temporaires pour artistes et tourisme de la région de Mettet et alentours

b) En termes d'activités

- Centre de séminaire pour professions diverses
- Lieu attractif, récréatif et de détente
- Espace culturel, ludique pour les enfants, en lien avec le monde rural
- Centre touristique pour attirer nos amis transfrontaliers en créant des infrastructures d'accueil dignes de ce nom
- Centre musical et de théâtre
- Centre culturel pour toutes générations
- Centre d'exposition, lieu de concert, centre de recueillement
- Centre d'activités culturelles (produits du terroir, expo, séjour + dégustation + visites culturelles, activités manuelles : broderies, dentelles, ...)
- Centre de plongée, d'immersion en histoire pour les écoles
- Activités multiculturelles et sportives au coup par coup tout en augmentant la quantité (VTT, course à pied, foire du vin, exposition, ...) -> location à des associations / organismes extérieurs)
- Lieu de partage des savoirs (sciences, énergies renouvelables, littérature, arts, musique) pour toutes générations de ruraux
- Lieu de délasserment pour séniors et familles
- Restaurant et hotel en week-end
- Maison de la ruralité (pôle d'excellence en ruralité : vivre à la campagne, qualité de vie)

- Centre de colloques
- Maison citoyenne
- Centre multimedia
- Espace rural (vergers, vigne, viviers)
- Maison de l'Urbanisme
- Activités touristiques et culturelles en lien avec autres opérateurs de la région

L'aménagement de l'espace Abbaye de Brogne peut se subdiviser en trois parties qui sont autant de phase d'aménagement qui mérite d'être pensée de façon cohérente :

L'aménagement intérieur de l' Abbaye : un projet ressort de la CLDR : l'installation dans le bâtiment d'un syndicat d'initiative.

L'aménagement de la place de ST Gérard : aménagement de la place, mise en valeur du patrimoine, ...

Les aménagements des abords : liaison terrain de football, parking supplémentaire, plantations, ....

Des participants attirent l'attention sur l'importance de déterminer le type d'activités à réaliser à l'Abbaye pour pouvoir estimer les besoins en parking et pas l'inverse.

L'attention est également attirée sur le fait que le Développement rural ne peut financer la rénovation du bâtiment (remplacement de châssis, électricité, ... ). Par contre l'aménagement d'un espace pour le syndicat d'initiative intégré comme projet dans le PCDR est possible.

Une nouvelle réunion sera nécessaire pour poursuivre la réflexion

## Participants

Effectif / adhérent	NOM	PRENOM	CLDR 07/04	CLDR 22/04
E	BOUVE-PETTER	Candy	A	A
E	DE VliegHERE	Pierre	A	A
E	DE WOLF	Patrick	A	A
A	FERAILLE	Anne Marie	A	A
E	FIEVET	Laurence	A	A
E	FOSTY	Bruno	A	A
A	GOOSSE	Dominique	A	A
E	GUEULETTE	Gilles	A	A
A	HONNAY	Jean-Claude	A	A
E	JOLY	Robert	A	A
A	LEROY	Chantal	A	A
A	REMY	Philippe	A	A
E	RUTH	Jacques	A	A
E	SALME	Jean-Louis	A	A
E	TANCRE	Baudouin	A	A
E	VANDER WEYDEN	Luc	A	A
E	VILLANCE	Stéphanie	A	A
E	DEMANET	Béatrice	P	A
A	DENIS	Pierre	P	A
E	COLLART	Jacques	Démissionnaire	Démissionnaire
A	DELFORGE	Jean-Pol	Démissionnaire	Démissionnaire
E	GILSON	Philippe	E (démissionnaire)	E (démissionnaire)
E	GENARD	Jean Claude	E (démissionné)	E (démissionné)
E	TOBIE	Pierre	Excusé	Excusé
E	REMY	Eugène	P	Excusé
A	WITSEL	Jean-Marie	Excusé	Excusé
A	SANDRON	Françoise	A	Excusée
E	SLEGTEN	Myriam	P	Excusée
E	BOUCHAT	Damien	Excusé	P
E	DENIS	Françoise	P	P
E	DUBUCQ	Christian	Excusé	P
E	HABBACHI	Kassa	P	P
E	BOUCHAT	Philippe	P	P
E	BUYCK	Bernard	P	P
E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	Excusée	P
A	DEFOIN	Philippe	Excusé	P
E	DELFORGE	Yves	P	P
E	MAQUILLE	Arnaud	P	P
E	PETRUZZI	Sabrina	A	P

E	PLENNEVAUX	Baudouin	A	P
A	SANDRON	Jacques	A	P
E	BOUFFIOUX	Alain	P	P
E	BOUSSIFET	Claude	P	P
A	FAIGNET	Roger	P	P
E	FAUCHET	Michel	P	P
E	GASPART	Marie-Thérèse	A	P
E	JOLY	Linda	Excusée	P
A	ROBETTE	Michel	Excusé	P
E	VAN BEVER	Fabienne	Excusée	P
E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	P	P
E	ZANOTTI	Luigina	P	P
AC	DELSAUT	Virginie	P	P
BEP	TRUSSART	Sylvie	P	P
BEP	STEVENS	Alain	P	P

## Compte-rendu de la CLDR de Mettet

05 mai 2009



<b>Copie à :</b>	1	SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
	2	L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
	3	Les participants

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe
	Pour la DGO3 : Xavier Dubois
	Pour le BEP : Sylvie Trussart et Alain Stevens
	Invités : Jules WANGHE et Yves REMY (Mettet Godasses), Vanessa PEIXOTO, service Jeunesse
	Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg

### **Notes :**

#### **Ordre du jour :**

- 3.1 Informations sur les démissions et suivi des membres
- 3.2 Point sur l'écriture des fiches-projets par le BEP
- 3.3 Suivi des CLDR précédentes
- 3.4 Présentation de Mettet Godasses
- 3.5 Présentation de Vanessa Peixoto, Service Jeunesse
- 3.6 Travail sur les fiches projets : Sentiers et Cadastre des Jeunes / Bus itinérant

#### **1.1 Accueil par le Président de la CLDR**

#### **1.2 Informations sur les démissions et suivi des membres**

#### **Remplacement par des adhérents**

- 3.7 Genard Jean-Claude (Saint-Gérard) -> Philippe Defoin
- 3.8 Gilson Philippe (Mettet) -> Michel Robette
- 3.9 Delforge Jean-Paul -> Philippe Remy
- 3.10 Stéphanie Villance (Saint-Gérard) - courrier pas de réponse -> Chantal Leroy

#### **Pas/peu de participation –courrier- pas d'adhérents remplaçants**

- 3.11 Collard Jacques (Biesmerée) -> ?
- 3.12 Tancre Baudouin (effectif - Mettet) – courrier pas de réponse
- 3.13 Vanderweyden Luc (effectif - Mettet) – courrier pas de réponse
- 3.14 Dewolf Patrick (effectif – Pontaury) – courrier pas de réponse -> ? (pas de représentant de Pontaury)
- 3.15 Feraille Anne-Marie (adhérente - Ermeton-sur-Biert) – courrier pas de réponse

#### **Peu / pas de participation (courrier à envoyer)**

- 3.16 Joly Robert (effectif – Mettet)
- 3.17 Fievet Laurence (effectif – Mettet Scry)
- 3.18 Salme Jean-Louis (effectif – Mettet)

### 1.3 Point sur l'écriture des fiches

Sylvie Trussart du BEP fait un point de situation sur la rédaction des fiches. Elle ne rencontre pas de problèmes particuliers, excepté pour :

3.18.1 Salle de Biesme où un relevé est encore à effectuer

3.18.2 Aire de jeu à Maison : où la situer ?

Elle annonce que la fiche sur le PCDN est en cours de finalisation.

La prochaine CLDR (fin juin) fera le point sur les fiches du lot 1 et 2.

### 1.4 Suivi des CLDR précédentes

Réf.	Intitulés génériques de projets	Commentaires	Suivi
67	P2_11-1 Campagne de promotion de l'Utilisation rationnelle de l'énergie/ URE dans les bâtiments communaux	A poursuivre : sensibilisation grand public via le conseiller en énergie	Où cela en est-il ?
81	P3_01-14 Animations entre le Parc et le quartier de Maison (créer du lien)	à retravailler sur base des expériences passées (Halloween)	Qui s'en occupe ?
58	P2_09-6 Etablissement d'un plan de circulation dans le village de Furnaux, en concertation avec les habitants	GT avec un conseiller en mobilité extérieur	Fiche du lot 1 : GT avec les habitants, l'IBSR, ...
12	P1_04-4 Accompagnement des agriculteurs dans le développement de leurs projets et dans les démarches d'autorisation. Anticiper les conflits ou détecter en amont les problèmes.	La partie 2 de l'intitulé du projet paraît faisable. Pour la partie 1, il y a des gens plus compétents (FWA, ...) / renvoyer vers le conseiller aménagement du territoire	Virginie propose de travailler sur la partie "concertation avec les agriculteurs" (méthode de travail à appliquer à son travail de gestion. A lier avec la fiche "charte"
87	P3_02-6 Conseil communal des jeunes (en veillant à créer un cadre précis, à ne pas les instrumentaliser, à leur donner une réelle autonomie et capacité de décision/d'action)	priorisation à réaliser avec les jeunes, porteur ?	Identifier qui au sein du Collège ou du Conseil porte ce projet.
72	P3_01-5 Réhabilitation du site de l'ancienne scierie d'ERMETON en centre de loisirs (touristique) - proximité de la Molignée	La CLDR demande au Collège que des mesures de sécurité préalable soient prises concernant la chute de matériaux et la fermeture des entrées. Elle demande également qu'un courrier parte à la RW pour insister sur l'urgence de faire avancer le dossier. Le projet restera en lot 2 vu l'état du dossier.	Demandes transmises au Collège en réunion de coordination
90	P3_04-1 Guichet communal unique pour le logement (primes, guidance, coordination public/privé, logements sociaux, plan HP)	passé par la réorganisation des services communaux et donc augmentation des surfaces locales avec comme objectif sous-jacent de : * P2_08-1 Construire des logements durables ?" La CLDR demande qu'un point soit fait sur le rôle et les résultats obtenus par l'AIS dont Mettet	Demande faite en réunion de coordination. Quand peut-on programmer une information sur ce sujet ?

		dépend.	
<b>58</b>	P2_09-6B Aménagements suite à l'établissement d'un plan de circulation dans le village de Furnaux, en concertation avec les habitants	Mise en piétonnier d'une partie du village / Parking de délestage, ...	Fiche du lot 2 mais décision déjà du Conseil de mettre en sens unique la petite rue derrière la salle de Furnaux
<b>44</b>	P2_07-8 Aménagement d'espaces verts au centre des villages	ajouter les aires de jeux et identifier les endroits possibles	Identifier les espaces verts à aménager avec la CLDR

## **1.5 Présentation de Mettet Godasses**

Myriam Slegten et l'équipe de Mettet Godasses présentent leurs activités.

Voir PPT joint au PV.

Questions de la CLDR :

3.18.3 Peut-on intégrer des éléments de connaissance du sol dans les fiches descriptives (de manière à informer de la praticabilité) ?

3.19 C'est un travail ardu de repérage. Ce n'est pas à priori envisagé.

Est-il possible de baliser sans tenir compte de la législation wallonne ?

3.20 Non, tout balisage doit s'encadrer dans cette législation. A plus forte raison si une demande de subsides est faite.

## **1.6 Présentation de Vanessa Peixoto, service Jeunesse**

### **Actions réalisées :**

- 4 Réalisation du diagnostic communale pour le Plan de Cohésion Social avec Mlle Meys.
- 5 Projet d'une rive à l'autre au Parc Résidentiel du Lac.
- 6 Formations à l'initiation informatique aux aînés.
- 7 Gestion du cyber espace de la bibliothèque de Mettet.
- 8 Encodage du listing des jeunes de 12 à 25 ans de l'entité.

### **Actions futures (projet et activités) :**

- 9 Rencontre avec les jeunes de l'entité.
- 10 Recherche de Projets avec les jeunes.
- 11 Organiser une journée sportive et découverte en collaboration avec le centre communal des sports.
- 12 Créer des ateliers pour les ados, sous forme de stage (tagg, graff, breakdance, photos)
- 13 Etablir un diagnostic des activités réalisées dans l'entité pour les jeunes ados.
- 14 Proposer des synergies avec les associations.

Projets en cours :

### **« D'une rive à l'autre »**

- 14.1 Projet réalisé avec les habitants du Parc Résidentiel du Lac
- 14.2 projet subsidié par la Fondation Roi Baudouin et le Forum Social
- 14.3 Revaloriser le Parc Résidentiel (dit : camping du lac) en retraçant son histoire par des interviews, des reportages photos et vidéo. Réalisation d'un livret et d'une exposition itinérante.

Partenaires :

- 14.4 Le Forum Social
- 14.5 L'antenne social de Mettet (Aurore Meys)
- 14.6 Le service jeunesse de Mettet (Vanessa Peixoto)
- 14.7 Excepté Jeunes (asbl d'Arsimont déjà active au sein du Parc)
- 14.8 La cellule égalité des chances de la Province de Namur

**Stage été pour les 10-14 ans**

Suite à une forte demande et en parallèle avec la plaine d'été du service accueil extra-scolaire. Proposition de stages pour les 10-14ans de l'entité.

Du 20 juillet au 14 août 2009

Atelier Cuisine/Bricolage	20/07 au 24/07
Scrapbooking	03/08 au 07/08
Sculpture	27/07 au 31/07
Création de Meubles en Carton	10/08 au 14/08

**Petit rappel :**

Fiches-projets « jeunes »

- 14.8.1 « Cadastre des jeunes »
- 14.8.2 Création d'un skate-parc
- 14.8.3 Création d'un circuit de Bi-cross
- 14.8.4 Bus jeunes itinérant (La mobilité de l'infrastructure est fondamentale vu la configuration géo de la commune, vu le coût lié aux batiments, vu la faible mobilité des jeunes)
- 14.8.5 Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à MAISON
- 14.8.6 Conseil communal des jeunes (en veillant à créer un cadre précis, à ne pas les instrumentaliser, à leur donner une réelle autonomie et capacité de décision/d'action)
- 14.8.7 Ecole de devoirs

***1.7 Travail en deux groupes***

GT Daniel : Sentiers

GT Cécile : Cadastre des Jeunes et bus itinérant



## **Mobilité Durable / Mettet Godasse**

### **Rappel des objectifs fixés par la CLDR :**

Favoriser une mobilité durable au sein de la Commune et avec les communes limitrophes : recensement des chemins et sentiers du patrimoine bâti et naturel ainsi que des paysages dans une volonté de développer des promenades balisées avec Topoguides, trajets sécurisés mobilité douce intervillages et avec le Ravel, des circuits touristiques.

Un double objectif est donc fixé :

- 14.9 La mobilité douce pour des liaisons intervillages
- 14.10 Le tourisme et les promenades

Partant de la description faite par Mettet Godasses de leur travail, le groupe a essayé de voir en quoi la CLDR pouvait appuyer la démarche.

### **Trois produits sont identifiés :**

- 14.11 Le développement de circuits de promenades avec Topoguides
- 14.12 Le Balisage des 4 promenades « touristiques » identifiées par Mettet Godasse.
- 14.13 Les liaisons intervillages.

Il est convenu que le développement de circuits promenades avec Topoguides est pris en charge par Mettet Godasse en liens avec la Commune. Ce projet fait donc partie du Lot 0 et ne demande pas une fiche projet.

Le Bep verra cependant s'il ne peut pas mettre à disposition ses compétences cartographiques.

### **Le Balisage des quatre promenades touristiques est identifié comme prioritaire :**

**Objectif :** rentrer une fiche auprès du CGT pour obtenir l'autorisation du balisage et un soutien financier.

### **Conditions préalables :**

- 14.14 Vérification par le Bep de la législation en vigueur,
- 14.15 Identification des possibilités de logements, restauration (produits locaux), du patrimoine.

### **Comment :**

- 14.16 Partir des relevés de Mettet Godasses
- 14.17 Identification des points de croisement et des besoins en balisages (Mettet Godasses)
- 14.18 Première estimation budgétaire (Bep)
- 14.19 Réalisation des cartes (Bep)
- 14.20 Rédaction de la Fiche projet

Le travail se poursuivra **ensuite par l'identification de liaisons intervillages** en s'appuyant sur le Ravel

### **Objectif :**

- 14.21 Identifier des liaisons intervillages potentielles et les sécuriser.
- 14.22 Introduire des projets dans le cadre du Pics Verts.

### **Comment ?:**

- 14.23 Identifier les fréquentations et les lieux à relier.
- 14.24 Identifier les liaisons Ravel sur lesquelles s'appuyer.
- 14.25 Identifier les liens avec St Gerard. (également Château Rops ? )

## Bus itinérant multifonctionnel

### Pourquoi ?

- Répondre aux problèmes de mobilité dus à l'étendue de la commune (personnes âgées, PMR, ...)
- Répondre à la disparition progressive des services dans les villages
- Recréer du lien entre l'administration et les administrés
- Ne pas investir lourdement dans un local permanent pour les jeunes, de manière à favoriser un accès plus large aux animations
- Toucher le plus grand nombre
- Etre pro-actif

### Comment ?

- Permanence des services communaux en décentralisé dans les villages
- Jeux, compétitions inter-village
- Activités intergénérationnelles
- Formations informatiques mobiles pour d'autres publics que les jeunes (en journée)
- Internet, vidéo-conférence, ..

## Un bus communal pour la mobilité des services publics et l'animation des jeunes

### Qui ?

- Service Jeunesse
- Commune
- Bibliothèque
- Société privée de recherche de sponsors VISIOCOM (pub sur les bus)
- COMESON
- Catherine HUBEAU, licenciée en éducation et santé

### Conditions préalables

- Permis C/D
- Type de bus nécessaire + équipement
- Permanence communale
- animateur pour les jeunes

## Cadastre des besoins des jeunes

### Pourquoi ?

- Identifier les besoins, les souhaits des jeunes
- Aller à leur rencontre
- Créer un espace où ils peuvent s'exprimer, exprimer leurs envies par rapport aux projets du PCDR
- Toucher le plus de jeunes possible

### Comment ?

- Local de rencontre par village
- Formation continue de jeunes à l'animation (pour venir en soutien de l'équipe de la commune)
- Travail dans chaque village
- Rencontre en fin de 6<sup>ème</sup> primaire avec des propositions pour s'investir dans la commune
- Kit d'avenir : coordonnées du services jeunes, gadgets, RDV du bus itinérant ou des rencontres prévues par village
- Petits déjeuners à l'arrêt de bus
- Journée jeunes (stands associations, sports, écoles supérieures, FOREM, ...)

## Programme annuel d'actions avec et en faveur des jeunes

### Qui ?

- 12-18 ans : accompagner l'adolescence et le passage vers l'âge adulte
- 19-25 ans : public difficile à toucher. Ils ont leurs groupes à eux mais rencontrent pourtant des besoins (emploi, formation, chômage, ...)

### Partenaires

- Zone de police
- Excepté jeunes
- CLDR

### Conditions préalables

- Encadrement expérimenté
- Equipe et partenariat nécessaire : trouver les moyens financiers d'accompagner un tel processus

## Présences

E	COLLART	Jacques	Démissionnaire
A	DELFORGE	Jean-Pol	Démissionnaire
E	GILSON	Philippe	E (démissionnaire)
E	GENARD	Jean Claude	E (démissionné)
E	BOUCHAT	Philippe	Excusé
E	BUYCK	Bernard	Excusé
E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	Excusé
A	DEFOIN	Philippe	Excusé
E	DELFORGE	Yves	Excusé
E	MAQUILLE	Arnaud	Excusé
E	PETRUZZI	Sabrina	Excusé
E	PLENNEVAUX	Baudouin	Excusé
A	SANDRON	Jacques	Excusé
E	TOBIE	Pierre	Excusé
E	DEMANET	Béatrice	Excusée
E	BOUFFIOUX	Alain	P
E	BOUSSIFET	Claude	P
A	DENIS	Pierre	P
A	FAIGNET	Roger	P
E	FAUCHET	Michel	P
E	GASPART	Marie-Thérèse	P
E	JOLY	Linda	P
E	REMY	Eugène	P
A	ROBETTE	Michel	P
E	SLEGTEN	Myriam	P
E	VAN BEVER	Fabienne	P
E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	P
A	WITSEL	Jean-Marie	P
E	ZANOTTI	Luigina	P
AC	DELSAUT	Virginie	P
BEP	TRUSSART	Sylvie	P
BEP	STEVENS	Alain	P

## Compte-rendu de la CLDR de Mettet

02 juillet 2009



<b>Copie à :</b>	- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
	- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
	- Les participants

<b>Présents :</b>	Participants : Voir la liste des présences ci-jointe
	Pour le BEP : Florence Momin, Laurie Hubert et Céline Hermans
	Pour <a href="#">Tr@me</a> : Daniel Burnotte & Cécile Schalenbourg

### Notes :

## 1 Ordre du jour

- 1.1 Approbation des comptes-rendus des CLDR des 22 avril et 5 mai 2009
- 1.2 Informations sur les fiches-projets du lot 1 par le BEP
- 1.3 Abbaye de Brogne : organisation de la suite

## 2 Accueil par le Président de la CLDR

Un changement de chargé de mission au Bep est annoncé. Ce sont Laurie Hubert et Céline Hermans qui reprennent la rédaction du PCDR et des fiches-projets. Ce changement a occasionné un léger retard dans la rédaction des fiches mais le travail se poursuit.

Les organisateurs de la réunion s'excusent par ailleurs des problèmes que cela a causés dans l'envoi tardif des convocations pour la présente réunion.

## 3 Informations sur les fiches-projets du lot 1 par le BEP

### 3.1. Lot 0

Gestion des eaux usées :

- il s'agit d'une demande d'une meilleure info et concertation avec les habitants concernant l'épuration des eaux usées.
- projet actuellement en cours sur Graux mais un phasage est prévu jusqu'en 2015
- La Commune s'engage à informer l'INASEP de la demande d'information et de concertation.

Quel est le rôle du conseiller énergie ? Notamment :

- sensibiliser la population
- organiser des animations « énergie.

### 3.2. Lot 1

Hall relais ou atelier rural ?

- Il était imaginé de situer le hall relais dans l'extension du zoning de Saint-Donat (fiche du lot 1 également). Le BEP insiste sur le fait que la démarche d'extension du zoning prend du temps

(3 ans). Il est donc préférable, dans ces circonstances de miser sur la création d'un atelier rural et d'identifier quelle localisation serait la plus intéressante.

- Les participants attirent l'attention sur le fait qu'il faut identifier quels sont les types de demandes (via le BEP ? services communaux ?). L'atelier rural peut également être un facteur attractif pour les personnes souhaitant s'installer dans la région et y développer un projet (> pas seulement ouvert aux habitants de Mettet).
- Voir les disponibilités de terrain avec la commune.

#### Charte agriculteurs-citoyens

- à lier avec la fiche « accueil des nouveaux arrivants »

#### Plan de signalétique touristique

- impliquer le MET dans l'étude. Cette étude doit permettre de déterminer tant le forme que le contenu et participer à l'inventaire des pôles.
- identifier les sources de subsides. Possibilité de Sponsoring ?
- au plan technique : trouver des panneaux ou systèmes d'accroche résistant au vol

#### Réfection des murs de pierre

- étendre aux murs d'enceinte de l'Abbaye de Brogne et à des privés
- faire un inventaire + priorités + budget
- fiche en deux parties : murs publics à rénover et actions à réaliser en matière de sensibilisation des propriétaires privés et de formation des ouvriers communaux en la matière (via l'Institut du Patrimoine Wallon)

#### PCDN

- préalables : prévoir la décision en Conseil communal et la demande à la RW

#### Place Léon Collin

- Prévoir dans la fiche de mettre en place un GT avec les riverains au moment de la mise en œuvre du projet

#### Balisage des chemins et sentiers

- lien avec le lot 2 sur les liaisons intervillages
- Les participants rappellent l'engagement d'un travail cartographique sur les 4 itinéraires proposé par Alain Stevens, l'architecte du BEP lors du GT.

#### Itinéraires cyclistes

- On parle ici autant de signalisation ou marquage sur le sol de route principale que d'itinéraires propres.
- la faisabilité de ce projet semble plus réduite du point de vue du portage du projet, il nécessiterait d'être précisé. Faut-il envisager de reporter celui-ci dans le lot 2 ? (Voir avec la commune)

#### Plan de Déplacement Scolaire

- identifier les écoles qui pourraient participer, prioriser le travail notamment en regard des questions de sécurité routière
- subventions à la clé : 75% Plan Escargot + aménagements à prévoir dans une fiche du lot 2
- à lier avec la fiche chemins et liaisons intervillages

#### Etude de faisabilité agriculture / énergie

- question importante de l'étude de pré-faisabilité : le potentiel est-il là ? si oui, on lance la démarche vers les agriculteurs. Où installer l'unité en tenant compte des problèmes riverains ? Lier avec l'installation d'un nouveau lotissement ? d'un bâtiment public ? (voir projet de lotissement des Agaisses)

- Lier avec l'extension du zoning Saint-Donat ? Quels besoins des entreprises ? (Florence Momin – BEP – rappelle que certaines études existent mais qu'il est difficile de quantifier préalablement les besoins des entreprises car on ne les connaît pas encore.

Salle de Biesme – Accueil des nouveaux arrivants – Place d'Oret

- voir les PV des CLDR précédentes

Outil d'information des habitants du Parc

- questionnaire vers les habitants pour connaître leurs attentes en la matière (qui ? forum social ?)

## **4 Abbaye de Brogne**

Actuellement, ont eu lieu :

- une première réunion en CLDR avec visite e l'Abbaye
- une rencontre avec l'ASBL

Trois pôles sont actuellement identifiés :

- l'installation d'un Syndicat d'Initiative
- l'aménagement des abords
- la place de Brogne

Pour rappel, le développement rural ne financera pas l'électricité de l'abbaye ou des éléments matériels sans qu'il y ait un projet derrière. Il faut donc déterminer ensemble quel projet se met en place et comment on peut activer les subsides RW en fonction.

Plusieurs fiches semblent nécessaires :

- Une fiche sur le Syndicat d'Initiative : ce qu'on met derrière le projet, où on le situe (local), réfléchir à quels accès nécessaires (PMR, parking courte durée ? modalités de parking occasionnels, quels abords embellir, ...),
- Une fiche DR sur les aménagements extérieurs (approche paysagère des jardins, de la vigne, des vergers, ...)
- La place de Brogne (comment se retourner si on supprime la fonction parking de la place ? ) avec une esquisse

## **5 Calendrier**

**Prochaines CLDR :**

**16 septembre 19h30**

**20 octobre 19h30**

**Prochain GT Brogne : 18 août à 19h30 à l'Abbaye**

**Prochain GT Jeunesse : 8 septembre à 19h30 (salle des fêtes Mettet)**

## Participants

Effectif / adhérent	NOM	PRENOM	CLDR 02/07
E	BOUCHAT	Damien	Excusé
E	BOUCHAT	Philippe	Excusé
E	BOUFFIOUX	Alain	P
E	BOUSSIFET	Claude	P
E	BOUVE-PETTER	Candy	A
E	BUYCK	Bernard	Excusé
E	COLLARD-V AN SWIETEN	Anne	P
E	COLLART	Jacques	Démissionnaire
E	DE VliegHERE	Pierre	A
E	DE WOLF	Patrick	A
A	DEFOIN	Philippe	P
A	DELFORGE	Jean-Pol	Démissionnaire
E	DELFORGE	Yves	Excusé
AC	DELSAUT	Virginie	P
E	DEMANET	Béatrice	A
A	DENIS	Pierre	P
E	DENIS	Françoise	P
E	DUBUCQ	Christian	P
A	FAIGNET	Roger	P
E	FAUCHET	Michel	P
A	FERAILLE	Anne Marie	Démissionnaire
E	FIEVET	Laurence	A
E	FOSTY	Bruno	P
E	GASPART	Marie-Thérèse	A
E	GENARD	Jean Claude	E (démissionné)
E	GILSON	Philippe	E (démissionnaire)
A	GOOSSE	Dominique	P
E	GUEULETTE	Gilles	Excusé
E	HABBACHI	Kassa	P
A	HONNAY	Jean-Claude	Démissionnaire
E	JOLY	Robert	Excusé
E	JOLY	Linda	P
A	LEROY	Chantal	P
E	MAQUILLE	Arnaud	P
E	PETRUZZI	Sabrina	A
E	PLENNEVAUX	Baudouin	A
A	REMY	Philippe	Excusé
E	REMY	Eugène	Excusé
A	ROBETTE	Michel	P
E	RUTH	Jacques	Excusé
E	SALME	Jean-Louis	A



A	SANDRON	Françoise	Excusé
A	SANDRON	Jacques	Excusé
E	SLEGTEN	Myriam	P
BEP	STEVENS	Alain	Excusé
E	TANCRE	Baudouin	A
E	TOBIE	Pierre	P
BEP	TRUSSART	Sylvie	/
E	VAN BEVER	Fabienne	P
E	VANDER WEYDEN	Luc	Excusé
E	VILLANCE	Stéphanie	A
E	W ANT-BARBIER	Marie-Claire	Excusé
A	WITSEL	Jean-Marie	P
E	ZANOTTI	Luigina	Excusée
BEP	HUBERT	Laurie	P
BEP	MOMIN	Florence	P
BEP	HERMANS	Céline	P

**Compte-rendu de la CLDR de Mettet**  
**16 septembre 2009**



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal.
- Les participants

**Présents :**

Participants : BOUCHAT Philippe, BOUFFIOULX Alain, BOUSSIFET Claude, DEFOIN Philippe, DENIS Françoise, FAIGNET Roger, FAUCHET Michel, HABBACHI Kassa, JOLY Linda, PLENNEVAUX Baudouin, ROBETTE Michel, SANDRON Jacques, TOBIE Pierre, VAN BEVER Fabienne, WANT-BARBIER Marie-Claire, ZANOTTI Luigina

**Excusés :** BOUCHAT Damien, BOUVE-PETER Candy, SANDRON Françoise, SLEGTEN Myriam, DEBUYSSER Béatrice

Pour le BEP : Céline Hermans, Laurie Hubert

Pour [Tr@me](mailto:Tr@me) : Daniel Burnotte

Pour l'Admin. Comm. : Virginie Delsaut

**Remarques sur le PV de la CLDR du 2 juillet 2009**

Un membre a fait remarquer qu'il serait opportun de transmettre plus à l'avance les convocations aux CLDR aux différents membres.

**Notes :**

**Ordre du jour :**

**1 Accueil par introduction par Daniel BURNOTTE de TR@ME**

▪ **Présentation des fiches du Lot 1 faisant l'objet d'esquisses :**

- ⇒ Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique
- ⇒ Aménagement de la salle de Biesme
- ⇒ Création d'un hall relais d'activités économiques destinés au PME
- ⇒ Création de logements intergénérationnels
- ⇒ Aménagement de la Place d'Oret

▪ **Présentation des résultats des GT Brogne et Jeunes**

1) Syndicat d'initiative : Etude de l'investissement du projet : Quel est le meilleur endroit pour implanter le projet ?

La solution la plus favorable pour mettre l'abbaye en valeur : Valoriser l'entrée centrale et réaménager le déambulatoire afin d'y créer un espace d'exposition qui permettra de mettre en évidence le patrimoine local, et ce, en lien avec le syndicat d'initiative.

2) Abords : Extension progressive des parkings vers l'extérieur

Etude des cheminements piétons vers l'abbaye

3) Réaménagement paysager : Zones conviviales, espaces de rencontre, aménagement d'étangs,...

#### ▪ **Information : Stand à la journée sportive du 26 septembre 2009.**

Comment la CLDR peut-elle venir aux besoins des jeunes.

Mise au point de panneaux explicatifs : Qu'est-ce qu'un bus itinérant ?

Mr FAUCHET parlera aux jeunes des ateliers théâtraux.

#### ▪ **Planning pour la suite**

- A partir de ce jour, jusqu'au 20 octobre : envoi des fiches pour lecture
- 20 octobre : approbation des fiches suite aux discussions au sein de la CLDR
- Décembre : Adoption par le Conseil Communal
- Début 2010 : Présentation à la CRATT
  - Négociation 1<sup>er</sup> projets
  - 1<sup>er</sup> financements

C'est la CLDR qui définira les priorités finales.

## **2 Présentation de 5 fiches par le BEP**

#### ▪ **Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique**

Céline Hermans présente la fiche-projet et réexplique la problématique du projet qui est principalement liée par rapport à la lisibilité de l'entrée et à l'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite.

L'option directrice : Créer un espace d'accueil avec une zone de parkings aisément accessible en tenant compte de l'accès pour les PMR et réorienter les visiteurs vers la zone de parkings latérale.

Pour remplir ces conditions, l'architecte de BEP a prévu de créer une passerelle vers l'entrée principale centrale qui donne directement dans le déambulatoire.

Afin de restructurer l'entrée du bâtiment et de recréer une devanture conviviale, le « Cloître » existant à l'époque va être créé à l'aide d'une végétation basse de type haies de buis. Le parking sera envisagé en dolomie. Un changement de matériaux

sera envisagé pour l'accès situé à gauche.

L'espace du syndicat d'initiative s'implantera dans les 2 salles de réunion donnant dans le déambulatoire, ce qui permettra de préserver au maximum la situation existante (plafonds, murs,...). L'accueil sera alors recentralisé.

Dans le déambulatoire, des panneaux explicatifs seront présentés, panneaux présentant le tourisme sur le territoire de METTET.

En finalité : Création du syndicat d'initiative + aménagement du déambulatoire  
!!! Bâtiment classé => Délais à rallonge pour les autorisations

#### ▪ Aménagement de la salle de Biesme

Céline Hermans présente la fiche-projet et les différentes options prises pour le projet de rénovation de la salle de Biesme qui sont les suivantes :

- Réadaptation de la scène : restructuration de celle-ci en la débarrassant de tous les éléments inutiles l'encombrant actuellement
- Accès des décors à la scène depuis la ruelle latérale en créant une extension au-dessus de celle-ci
- Privilégier l'accès au PMR
- Aménager les sanitaires en tenant compte des normes PMR
- Réaménager l'espace Bar
- Envisager la sécurisation incendie suivant les normes
- Prévoir une nouvelle installation de chauffage
- Restructurer les espaces de rangements,...
- Renforcer l'isolation thermique et acoustique du bâtiment
- Remplacer les menuiseries extérieures
- Réaliser de nouveaux plafonds et revêtements de sol,...etc

A l'étage, des salles de réunion seront implantées afin d'augmenter la polyvalence du bâtiment. Les loges seront logées à l'étage, les artistes pourront avoir directement accès à la scène depuis une passerelle passant dans la grande salle, surplombant le public => Vérifier les niveaux – passerelle visible au pas ?

Le projet est basé sur le réaménagement de la salle polyvalente et tiendra compte de toutes les faisabilités de celle-ci.

#### ▪ Création de logements intergénérationnels > création d'un quartier intergénérationnel

Céline Hermans resitue le terrain concerné appartenant au CPAS.

Au départ 2 fiches concernent le projet :  
- Logements intergénérationnels  
- Logements communautaires pour pers. âgées

- ▶ Le terrain a une superficie de plus de 2 hectares.  
Les logements envisagés seront destinés soit:
  - à des logements intergénérationnels (personnes âgées au rez-de-chaussée et jeunes à l'étage) (14)
  - à des logements sociaux ou moyens (15)
  - à des logements sociaux (18) => logements d'une hauteur moyenne

Le projet privilégiera les espaces de convivialité, ainsi que la création d'un potager communautaire.

Le projet reflètera un lieu d'intégration des différentes actions pour les habitants. Il sera opportun d'accéder facilement aux services publics. A cet effet, une passerelle piétonne sera d'ailleurs implantée depuis la parcelle concernée vers le centre de la commune, un chemin d'accès + direct aux différentes commodités.

Il serait intéressant de prévoir le projet des 14 logements repris dans l'ancrage communal 2009-2010 dans la phase 1 du PCDR.

Pour ce faire, un accord entre la commune et le CPAS devra être pris => bail emphytéotique.

Fabienne Van Bever rappelle qu'il ne faut pas omettre d'inclure un lavoir et un espace bricolage dans le projet.

#### ▪ **Création d'un hall relais d'activités économiques destinés au PME**

Création d'un bâtiment sur une parcelle résiduaire à proximité du circuit. Celui-ci abritera 4 entités distinctes de +/- 260m<sup>2</sup> chacun qui seront louées à des jeunes entreprises qui se lancent dans la vie professionnelle. Après +/- 5 ans, ces entreprises construisent leur propre bâtiment et prennent leur envol.

Cette activité génèrera de l'emploi sur l'entité.

OBJECTIF : Créer un bâtiment à l'architecture innovante avec un soin particulier au niveau des abords... architecture paysagère pour asseoir et intégrer le bâtiment et créer un attrait.

La commune doit exprimer ses souhaits par rapport à la fiche et à la gestion du bâtiment.

#### ▪ **Aménagement de la Place d'Oret**

Laurie HUBERT expose les points forts et faibles de la place.

=> Actuellement, il subsiste un problème de lisibilité de la place

=> Il faut donc restructurer la place afin de mettre en évidence les atouts de la place et du village

##### RECREATION D'UN GRAND ESPACE CONVIVIAL

---

⇒ Création d'un lien avec l'église

⇒ Création d'un lien avec les lavoirs

⇒ Création d'un lien physique et visuel avec le centre du village

⇒ Création d'un passage sécurisé pour les élèves de l'école

⇒ Réorganisation de la circulation piétonne et des bus de façon sécurisée

#### **!!! Rencontrer le MET afin d'étudier la faisabilité pour modifier la RN**

A bon escient, Le projet envisage clairement de ralentir la circulation à l'aide d'éléments physiques dans le but de mettre la place du village en valeur, au profit de la redynamisation des activités telles que cafés,...=> redonner vie à la place.

Cependant, il ne faut pas négliger au sein du projet d'étudier la circulation en fonction des différents accès aux bâtiments publics tels que l'école, la salle des fêtes.

L'accès principal venant de Florennes est à étudier... Faut-il envisager un rond point ?

Le projet sera à affiner en fonction des avis des différents intervenants – Voir TEC, MET, riverains (fct des parkings) => Etude de faisabilité réelle !

!! ATTENTION au nombre des emplacements de parkings. A ce sujet, V. DELSAUT transmettra au BEP les propriétés communales (pâtures éventuelles) afin d'y créer une poche de stationnement en cas de fêtes.

### **3 Présentation du tableau des finances pour le LOT 1**

Le BEP expose les différents montants relatifs à chaque projet du lot 1, et les répartitions suivants les différents acteurs (CGT, BEP, Administration communal, subsides PCDR, sponsors,...

Il sera primordial dans un délai court, d'analyser avec le Receveur, les finances communales afin de définir les priorités 1 des projets à débiter pour le LOT 1.

### **4 DIVERS : Revendication par rapport au Parc du Lac**

Une aubette de bus a été construite par les habitants du Parc. Celle-ci a malheureusement été occupée par du matériel communal. A ce jour, les habitants n'ont plus d'abri pour se protéger des intempéries lors de l'attente des bus. De plus, l'éclairage à cet endroit fait défaut ! L'aubette est actuellement fermée à clé. Serait-il possible de remédier à ces manquements

### **5 Prochaines interventions au sein de la CLDR**

#### **Comment ???**

La commune va envoyer

- ⇒ le PV de la réunion
- ⇒ les fiches projet finalisées
- ⇒ les formulaires d'avis

#### **A qui ???**

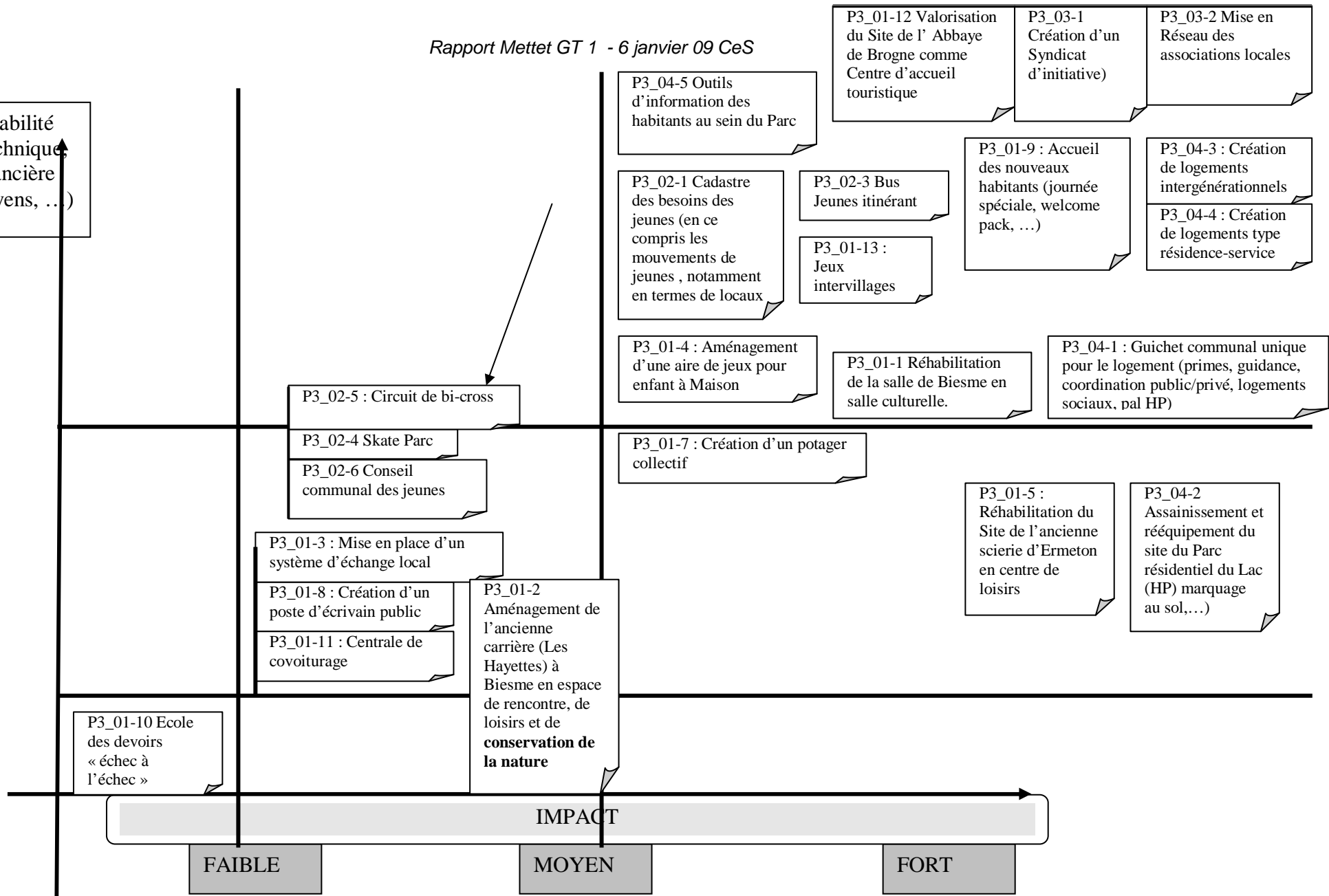
A tous les membres de la CLDR

#### **Dans quel délai ???**

Dans les 15 jours

Rapport Mettet GT 1 - 6 janvier 09 CeS

Faisabilité  
(Technique,  
Financière  
Moyens, ...)



**LOT 0 :**

P3\_01-14 : Animations entre le Parc et le Quartier de Maison (a améliorer notamment par une co-construction des activités)

*Projets abandonnés*

*A préciser :*

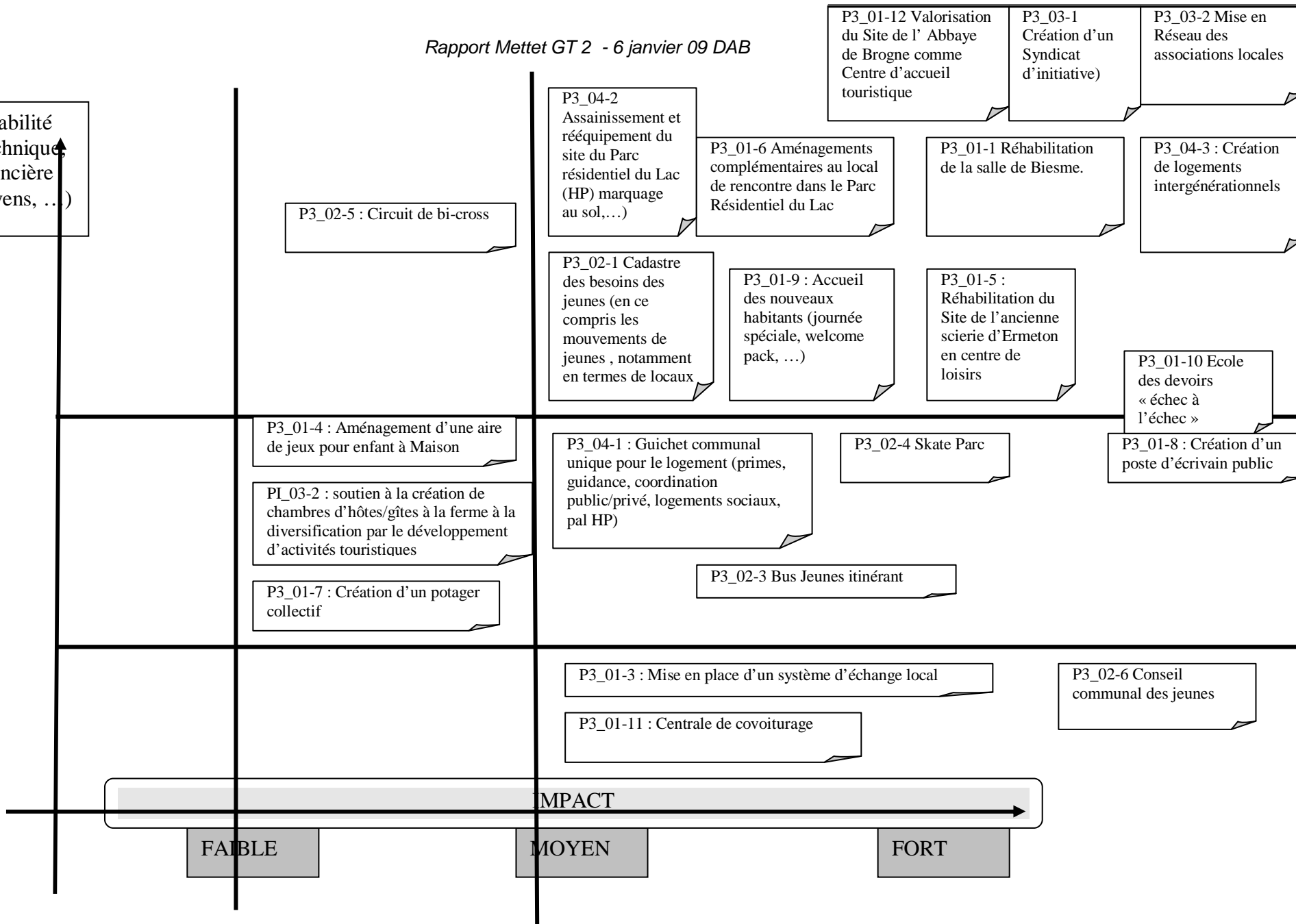
P3\_01-6 : Aménagements complémentaires au local de rencontre du Parc résidentiel

P3\_02-2 : Réseau de relais « jeunes »



Rapport Mettet GT 2 - 6 janvier 09 DAB

Faisabilité  
(Technique,  
Financière  
Moyens, ...)



MPACT

FAIBLE

MOYEN

FORT

**LOT 0 :**

P3\_04-5 Outils d'information des habitants au sein du Parc

P3\_01-14 : Animations entre le Parc et le Quartier de Maison (à améliorer notamment par une co-construction des activités)

***Projets abandonnés***

P3\_04-4 : Création de logements de type résidence service

***A préciser :***

P3\_01-2 Aménagement de l'ancienne carrière (Les Hayettes) à Biesme en espace de rencontre, de loisirs et de **conservation de la nature**

P3\_01-13 : Jeux intervillages

P3\_02-2 : Réseau de relais « jeunes »

***Projet rajouté ou Remarque :***

Taxis social

Balisage promenade : ne plus mettre en lot 0

Compte-rendu de la CLDR de Mettet

20 octobre 2009



**Copie à :**

- SPW- DGO3 - Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, Monsieur Xavier Dubois
- L'Administration communale de Mettet, Collège communal
- Les participants

**Présents :**

Participants : BOUCHAT Damien, BOUCHAT Philippe, BOUSSIFET Claude, DEBUYSSER Béatrice, FAIGNET Roger, FAUCHET Michel, LEROY Chantal, SLEGTEN Myriam, TOBIE Pierre, ZANOTTI Luigina

**Excusés :** BOUVE-PETER Candy, COLLARD Anne, SANDRON Françoise, DENIS Françoise, DUBUCQ Christian, HABBACHI Kassa, WANT-BARBIER Marie-Claire, VANDER WEYDEN Luc

Pour le BEP : Céline Hermans, Laurie Hubert

Pour [Tr@me](mailto:Tr@me) : Cécile Schalenbourg

Pour l'Admin. Comm. : Virginie Delsaut

**Remarques sur le PV de la CLDR du 16 septembre 2009**

Néant

Les fiches de commentaires sur le lot 1 venant du goupe Mettet Godasses sont données en séance.

**Notes :**

***Ordre du jour :***

1. Présentation des projets repris comme prioritaires par le Collège + justificatif par Claude BOUSSIFET
2. Discussion sur la priorisation proposée (animation Tr@me) et validation
3. Brève présentation des lots 2 et 3 qui demandent réponse à la CLDR
4. Planning des prochaines rencontres
5. Divers (retour sur la journée sportive du 26 septembre)

**1. Présentation des projets repris comme prioritaires par le Collège + justificatif par Claude BOUSSIFET**

Les projets établis comme prioritaire par le Collège communal sont présentés par l'Echevin Claude BOUSSIFET. La liste suivante n'est pas une hiérarchisée en termes de priorité. Pour chacun des projets ci-dessus, Claude BOUSSIFET en justifie les choix du Collège communal en les décrivant sommairement et en définissant clairement les objectifs poursuivis. Le tableau des sources de financement (distribué en séance par le BEP) sert également à détailler les projets.

**PROJET 2 : Création d'un hall relais d'activités économiques destinés aux PME**

- ce projet répond à une demande. Il est porté par le BEP et est financé à 100%, sans apports propres de la Commune.

### **PROJET 13 : Meilleure gestion de la relation entre agriculteurs et population (charte)**

- ce projet peut être mis en place assez rapidement avec l'aide d'un groupe de travail de la CLDR.

### **PROJET 68 : Réhabilitation de la salle de Biesme en espace de rencontre et de convivialité**

- ce projet est financé à 80% par le développement rural. Il apporte un plus pour l'ensemble de la population et surtout des associations de l'entité.

### **PROJET 79 : Valorisation du site de l'abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique**

- ce projet, dans la forme réfléchi avec la CLDR, est intéressant car il met en valeur un fleuron du patrimoine local. Il est surtout fortement lié avec la création d'un syndicat d'initiative qui doit le faire vivre.

### **PROJET 88 : Création d'un syndicat d'initiative**

- ce projet est nécessaire si l'on veut animer le projet d'aménagement d'une partie de l'Abbaye de Brogne. Ce genre de structure manque.

### **PROJET 92 : Création de logements intergénérationnels – phase 1**

- ce projet est porté par le CPAS et la Commune. Il s'inscrit dans une réflexion déjà en cours sur l'aménagement d'un terrain en habitats publics. Le PCDR offre l'opportunité de financement complémentaire mais également l'opportunité d'y associer d'autres projets du PCDR (Jardin communautaire, par exemple).

### **PROJET 71 : Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à MAISON**

- ce projet présente une taille intéressante. C'est un projet de petite taille en termes de coûts et aménagements, mais qui peut servir d'expérience à reproduire sur d'autres endroits de la Commune.

### **PROJET 84 : Bus «JEUNES» itinérant (bus multi-services)**

- ce projet est fortement important pour la commune, tant pour la mobilité des services publics, que l'accès des jeunes à une animation de proximité et encadrée.

Il est cependant spécifié qu'une répartition géographique judicieusement étudiée doit être prise en compte.

## **2. Discussion sur la priorisation proposée (animation Tr@me) et validation**

Après la définition des différents projets, Tr@me organise le vote au départ de la liste des projets du lot 1. La question principale est : quels sont les trois projets que vous jugez prioritaires, en lien avec la stratégie de développement conçue pour Mettet ?

Les résultats en sont les suivants :

	Nombre de votes	
Création d'un hall relais d'activités économiques destinés aux PME	x	1
Valorisation du site de l'abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique	X X X X X X	6
Création de logements intergénérationnels – phase 1	X X X X X X X X	8
Recensement des chemins et	X X	2

sentiers		
Syndicat d'initiative	X X X X	4
Aménagement de la place d'Oret	X	1
Elaboration d'un plan communal de développement de la nature	X X	2
Bus jeunes itinérant	X X X X X X	6
Charte agriculteurs-population	X X X	3
Réhabilitation de la salle de Biesme	X X X X	4
Aménagement d'une aire de jeux à Maison	X	1

Commentaires :

- l'aménagement de l'Abbaye est systématiquement évoqué en lien avec la mise en place du syndicat d'initiative.
- 10 personnes ont participé à ce vote (effectifs et suppléants), ce qui est fort peu représentatif. La CLDR déplore cet état de fait malgré le rappel lors de la CLDR précédente sur l'importance de participer aux choix finaux. Il est dès lors proposé par Trame de proposer une stratégie et une programmation prenant en compte ces choix et qui devra être validée lors de la CLDR prochaine.

### 3. Brève présentation des lots 2 et 3 qui demandent réponse à la CLDR

Le BEP passe en revue les différents projets des lots 2 et 3 et en relève les points laissés encore en suspens à ce jour.

### 4. Planning des prochaines rencontres

- ⇒ Rédaction du document final du PCDR  
Mise à disposition du document final du PCDR à la **CLDR** pour prise de Connaissance (2 décembre)
- ⇒ **Mi-décembre** : CLDR
- Présentation du plan d'actions prioritaire
  - Présentation et commentaires sur le dossier final
  - **Validation de l'avant-projet** du PCDR avant remise au Conseil communal
  - Prochaines étapes
- 
- ⇒ **A partir de la validation de l'avant-projet par la CLDR**  
Mise à disposition de l'avant-projet du PCDR aux conseillers communaux pour prise de connaissance (Envoi convocation)
- ⇒ **Semaine du 7 janvier** : Réunion spéciale « PCDR » Conseil communal
  - Présentation du dossier et **vote sur l'avant-projet** de PCDR
  - Présentation du plan d'actions prioritaire et **vote de la première convention** développement rural
- ⇒ **Après approbation par le Conseil communal**  
Transmission du dossier à Mr Xavier DUBOIS pour AVIS DE CONFORMITE

⇒ Passage à la CRAT

**5. Groupes de travail de la CLDR**

Trois groupes de travail sont constitués, à la demande du BEP, pour répondre à des questions en suspens, dans certaines fiches des lots 2 et 3.

1. Place de Biesme : quelles fonctions ? quels aménagements envisager ?

- Restructurer la Place en veillant à prendre en compte les accès à l'église et les festivités locales qui s'y déroulent
- Lier avec la fiche-projet travaillant sur la réhabilitation de la salle
- Intégrer de la végétation (arbres, mobilier urbain, ...)
- Dégager, en partie, les espaces de parking et restructurer le parking d'une manière plus générale, mieux intégrée.
- Trouver un terrain appartenant à la commune de Mettet pour délester les parkings, surtout lors de grands événements.

2. Carrière de Biesme : comment valoriser les espaces verts alentours ?

- Monticule de terres à évacuer, s'en servir pour reboucher le trou de la carrière ?
- Plan d'eau à boucher
- Sécuriser l'accès au trou à l'aide d'une clôture
- Mettre en œuvre une zone de jeux, deloisirs (parcours VITA, espace Nature, ...)
- Identifier la présence ou non de déchets inertes, dépolluer

3. Scierie d'Ermeton : quelle affectation possible pour la scierie ? peut-elle accueillir, à termes, un atelier rural ?

- deux solutions techniques existent à ce jour :
  - a) reconnaissance par la Région wallonne de la zone en SRPE (Sites de réhabilitation paysagère et environnementale) avec à la clé un subside de 100%. Cependant, malgré le fait que le site soit sur une liste de sites à prendre en compte, la Région ne semble pas pressée d'intervenir pour faire l'arrêté qui permettra d'entamer les démarches d'expropriation, acquisition du terrain et d'aménagement. D'autres sites prioritaires au plan wallon sont d'abord traités.
  - b) Passage de la zone en SAR (Sites à Réaménager) avec un financement possible de la Région à 70% d'une part et 30% à trouver par la Commune (possibilité via le Développement rural en fonction du projet). La Commune doit faire la demande de change de statut au Gouvernement wallon.
- une autre piste émise est l'expropriation des propriétaires privés (d'une partie du bâtiment, la plus dégradée). Cette expropriation devrait être prise en charge par la Commune.
- En termes d'affectation, les participants proposent :
  - o Pourquoi pas un atelier rural dans la partie « entrepôt », à condition que la quiétude des riverains soit préservée ...
  - o Abattre les parties de bâtiment le long de la Molinee
  - o Aménager le tout en zone d'espaces verts (avec tout de même cette question : A-t-on besoin de zones d'espaces verts en habitant en zone rurale ? Ne faut-il pas plutôt envisager des zones de détente ou de jeux sécurisés ?)
  - o Etablir une liaison-passerelle entre les différentes zones de loisirs (voir balle-pelote)

- Etudier le potentiel du site et déterminer ensemble de la meilleure manière de le valoriser
- De vérifier la présence de citernes remplies ou non et les contraintes liées à la dépollution du site

#### 4. Espaces verts en cœur de village

Un recensement des points intéressants est développé par le groupe. D'une manière générale, l'exercice se révèle difficile sans que des habitants de chaque village ne soient présents.

<b>6. Divers</b>
------------------

- a) Lors de la journée sportive, un stand du PCDR a été tenu par 3 des membres de la CLDR. Un questionnaire a été distribué aux jeunes. Ceux-ci l'ont rempli avec beaucoup d'intérêt et se sont exprimé par rapport à leur volonté au niveau du « bus itinérant ». Une centaine de jeunes ont rentré leurs idées et souhaits par rapport aux projets futurs sur la Commune. Ces éléments seront directement valorisés dans la fiche-projet.
- b) Chantal LEROY informe de la tenue d'une réunion sur le plan habitat permanent le 29 octobre à Floreffe. Elle fera suivre les informations qui seront envoyées par mail à tous.